Jésus exorciste

dans l'évangile de Luc

Petite École Biblique

n° 65

Ouverture

Si l'on revient une cinquantaine d'années en arrière, tous les récits évangéliques de miracles, et donc de guérisons et d'exorcismes, étaient systématiquement arasés par une exégèse démythologisante[1]. Il était inconcevable d'envisager que les exorcismes ou guérisons accomplis par Jésus aient pu être réels.

Ces dernières décades, les méthodes d'analyse exégétique se sont multipliées et développées, nous permettant une analyse plus équilibrée. Par ailleurs, le réveil des charismes de guérison et de délivrance porté par le renouveau charismatique, même s'il a donné lieu à des déviances et des dérives, nous a plus ouverts à ce type d'action du Christ ressuscité au coeur de son Église et du monde.

Il se trouve que le ministère d'exorciste, reçu de l'évêque, m'oblige à relire de façon récurrente les récits d'exorcisme dans les évangiles, et à m'interroger sur le lien entre la pratique de Jésus et celle de l'Église aujourd'hui. Cette PEB, intitulée « Jésus exorciste » est le fruit de ces réflexions et recherches. Il faut reprendre encore et encore l'analyse de ces récits des évangiles pour nourrir notre pratique.

Je dois souligner l'apport décisif à la réflexion de la thèse de doctorat de **Mme Christine Prieto**[2]**, *Jésus thérapeute. Quels rapports entre ses miracles et la médecine antique*, Labor et Fides, Le Monde de la Bible n° 65, 2015, 640 p**. Je m'en suis largement inspiré, au point de faire de cette étude un résumé de ses chapitres 3, et 7-10, me limitant, avec elle, à l'évangile selon saint Luc.

On ne trouvera pas dans ces pages l'affirmation d'options ou de conseils « comme ceci ou comme cela » concernant le ministère de l'exorcisme. Je souhaite

---

[1] La **démythologisation** est une forme d'exégèse biblique qui décrit les phénomènes miraculeux des Écritures saintes comme relevant de la mythologie et cherche à les distinguer de la réalité factuelle, historique. Cette méthode n'entend pas abolir les éléments surnaturels, comme dans une optique athée, mais les interpréter : ils répondent en effet à un dessein légitime, celui de témoigner du divin, mais selon une approche réductrice, maladroite, qui en fausse la portée. Ce type d'herméneutique s'applique en particulier au Nouveau Testament. Il est illustré notamment par le théologien et philosophe Rudolf Bultmann (1884-1976), qui a forgé en 1941 le terme allemand d'*Entmythologisierung*. (Wiki)

[2] **Christine Prieto** est docteur en théologie, bibliste dans l'Église protestante unie de France, chargée de cours à l'Institut Protestant de Théologie (faculté de Paris). Son livre, cité plus haut, est la reprise allégée de sa thèse de doctorat sur les miracles dans l'évangile de Luc. J'espère contribuer par cette PEB à en faire connaître le contenu et à éviter qu'il reste confiné aux rayons des bibliothèques universitaires.

simplement parcourir avec vous ces textes de Luc en cherchant à mieux les comprendre, m'en tenant à un point de vue biblique.

Nous commencerons par la séquence des exorcismes à Capharnaüm (Lc 4), pour nous attarder sur deux cas particuliers : le démoniaque « légion » (Lc 8), et l'enfant possédé et son père (Lc 9). Nous regarderons ensuite le texte en rapport avec la polémique sur l'origine du pouvoir de Jésus (Lc 11), avant de terminer sur la question de l'utilisation du pouvoir de Jésus par d'autres personnes que lui (Lc 9-10).

Je rappelle qu'il vous est nécessaire d'avoir sous les yeux le texte de votre Bible, et que vous tirerez le meilleur profit de vos lectures quotidiennes en regardant toutes les références supplémentaires qui vous sont proposées dans le commentaire.

Je vous souhaite de belles découvertes.

Dominique Auzenet +
octobre 2019

Saint Georges

Jésus exorciste

OUVERTURE
Table détaillée

I. EXORCISMES À CAPHARNAÜM — Lc 4, 31-41
L'enseignement de Jésus à Capharnaüm — v. 31-32
Un esprit de démon impur — v. 33
L'apostrophe du démon — v. 34
L'exorcisme — v. 35
Les réactions — v. 36-37
La fièvre de la belle-mère de Simon — v. 38-39
Guérisons multiples et exorcismes — v. 40-41
Pourquoi Jésus fait-il taire les démons ? — v. 41
Petite synthèse des découvertes

II. LE DÉMONIAQUE LÉGION — Lc 8, 26-39
Voyage en Décapole — v. 26
Rencontre avec le possédé — v. 27
Confrontation avec le démon — v. 28
Les démons Légion — v. 30
Les démons prennent la fuite — vv. 32-33
La nouvelle se propage — vv. 34-35
Le miracle engendre la peur — v. 37
Le possédé sauvé — v. 36
Devenu témoin — v. 39

III. L'ENFANT POSSÉDÉ ET SON PÈRE— Lc 9,37-43
Un homme sort de la foule — v. 37-38
Les symptômes — vv. 39. 42
L'épilepsie — v. 39
La souffrance d'une famille
L'échec des disciples — v. 40
Jésus stigmatise ceux qui l'entourent — v. 41
L'exorcisme du démon — v. 42
Il rend l'enfant à son père — v. 42
L'émerveillement final de la foule — v. 43
Les forces maléfiques mises à bas

IV. POLÉMIQUE SUR L'ORIGINE DU POUVOIR DE JÉSUS — Lc 11, 14-26

Un bref exorcisme — v. 14
L'accusation d'activité démoniaque — v. 15
Une demande de signe — v. 16
L'image du royaume divisé — v. 17-18
La comparaison des fils exorcistes — v. 19
Expulser par le doigt de Dieu — v. 20
La venue du règne de Dieu — v. 20
La parabole du fort et du plus fort — v. 21-22
Choisir son camp — v. 23
Sans choix, on peut aboutir au pire — v. 24-26
Jésus ouvre le chemin de l'espérance

V. LA TRANSMISSION DU POUVOIR DE JÉSUS — Lc 9-10

1. L'envoi en mission des Douze — Lc 9, 1-6. 10-11
    N'emportez rien pour la route
2. L'exorciste indépendant — Lc 9, 49-50
    L'attitude positive de Jésus
    L'exorcisme par le nom de Jésus
    Utiliser le nom de Jésus en magie ?
3. L'envoi en mission des 70 — Lc 10, 1-20
    Consignes pratiques — vv. 1-8
    Le Royaume de Dieu s'est approché — v. 9
    Le mauvais accueil et ses conséquences — vv. 10-16
    Les démons mêmes nous sont soumis par ton nom — vv. 17-20

CONCLUSION : L'AUTORITÉ VICTORIEUSE DE JÉSUS

ANNEXES

L'usage du nom de Jésus dans la suite de la mission
Le nom de Jésus, gloire des prédicateurs
L'enfant de l'Évangile : épileptique ou possédé ?
Collection

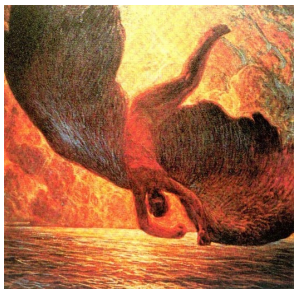

Galileo Chini, *Icare*, 1897

I. EXORCISMES À CAPHARNAÜM — Lc 4, 31-41

L'enseignement de Jésus à Capharnaüm — v. 31-32

Après la scène unique à Nazareth (lisez Lc 4, 16-30), le passage par Capharnaüm se décline à travers plusieurs lieux : la synagogue; la maison de Pierre; puis un grand espace non défini. Sur l'ensemble du texte, Luc suit Mc 1, 21-34. Lisez ce passage, mettez un repère dans votre Bible, et essayez de comparer sans cesse les deux récits, puisque Luc prend ici Marc comme source. Vous distinguerez ainsi progressivement **le travail « rédactionnel » de Luc**, c'est-à-dire l'apport de sa propre rédaction à partir de sa source.

Luc a conservé l'ordre des trois microséquences de Mc. Chez Lc, le succès à Capharnaüm fait suite à l'échec de Nazareth, et contraste avec lui.

L'activité à Capharnaüm se concentre tout d'abord sur l'enseignement: « ***Il les enseignait pendant les sabbats*** ». Luc qualifie une activité se déroulant sans doute sur un certain temps (cela signifie plusieurs semaines), dont il va détailler un moment choisi à partir du v. 33.

L'accueil de Jésus à Capharnaüm est positif : les habitants sont stupéfaits, constatent **l'autorité** de sa parole « ***ils étaient frappés de son enseignement, car il parlait avec autorité*** » (v. 32), mais ne posent pas de questions tendancieuses sur l'identité de Jésus et sur la source de son autorité. A Nazareth, l'accueil semblait de prime abord positif, mais dégénérait rapidement en hostilité et rejet. Luc nous ramène sur un terrain apaisé, sans polémique.

Date :

Un esprit de démon impur — v. 33

A Capharnaüm, l'Écriture n'est pas seulement expliquée, comme à Nazareth, mais vécue. Elle s'incarne en des gestes concrets (chasser et faire taire les démons, chasser la fièvre). Ce faisant, les guérisons éclairent les délivrances annoncées en Is 61, 1, et les inscrivent dans le corps des auditeurs.

Un nouveau personnage apostrophe Jésus à la Synagogue sur le mode du cri. Il est décrit comme « *un homme qui avait un esprit de démon impur*[3] ». L'expression « ***esprit de démon impur*** » est de la rédaction de Luc.

Cet esprit démoniaque est décrit par Luc comme bruyant et violent.

Date :

L'apostrophe du démon — v. 34

L'homme possédé est à la synagogue, il passe inaperçu, mais la présence de Jésus provoque la crise. Entre cet « *esprit de démon impur* » et Jésus débute l'affrontement.

Le démon interpelle Jésus sur le mode du défi. La parole des démons, même articulée, est qualifiée de cri au v. 33, et de *vocifération* au v. 41, ce qui en fait un langage inhumain, bestial (le mot grec pour *vociférer* peut désigner des croassements, des aboiements). Jésus affronte un univers (v. 34) qui ne relève pas de l'humain.

---

[3] Ayant déjà mentionné « *l'Esprit* » attribué à Jésus (v. 1. 18), il est nécessaire d'ajouter « *de démon* », afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté pour le lecteur. **Le « *démon* » est un être présent dans la culture grecque, et qui n'a pas d'emblée un sens négatif. Il désigne quelque chose de divin ou un être intermédiaire.** Ce sont la Septante (la traduction grecque de l'A.T. Hébreu), puis la littérature juive, qui ont employé le terme dans un sens péjoratif. Luc suit la pensée juive et reprend le terme marcien « *impur* ». Il n'y a maintenant plus d'ambiguïté pour le lecteur grec : l'esprit et le démon sont mauvais.

À part une exception (Ac 17, 18, « divinités étrangères »), Luc emploie toujours le terme « démons » dans le sens d'êtres mauvais au service du diable, qui s'opposent aux anges qui servent Dieu. Ils apportent les maux et la ruine aux hommes. La démonologie de Luc suit celle du judaïsme et du christianisme primitif, surtout de l'évangile de Marc. Plus que Marc, Luc insiste sur la victoire eschatologique du Christ sur les démons, qui est un don de Dieu et une libération des humains.

Si vous comparez Marc et Luc, pour Marc (1, 23), l'homme est « *dans* » un esprit, c'est-à-dire qu'il est totalement en son pouvoir. Tandis que Luc a une formulation plus légère: il « *a* » un esprit, comme on a une maladie. Luc fait plus clairement du démon un être extérieur à l'homme, qui entre en lui.

Ah : L'échange verbal entre Jésus et le démon s'ouvre par une interjection qui semble exprimer ici plusieurs émotions en même temps : mécontentement, agressivité, peur et impuissance…

Qu'y a-t-il entre nous et toi ? Cette tournure établit une distance entre deux univers destinés à s'affronter : celui des démons et celui que représente Jésus. *« Qu'avons-nous à faire ensemble ? »*

Jésus le Nazarénien. L'appellation peut s'expliquer dans la suite du v. 16 : *« Il vint à Nazara où il avait été élevé »*.

Es-tu venu pour nous perdre ? Instaurer le règne de Dieu revient à *« perdre »*, à faire disparaître les démons et leur puissance (sur l'homme et dans le monde). Le démon reconnaît l'envoyé de Dieu qui vient combattre les puissances hostiles à Dieu[4].

Je sais qui tu es : le Saint de Dieu. Les démons connaissent l'identité de Jésus. En disant cette phrase, le démon laisse entendre qu'il sait de quoi il parle et de quoi il a peur : le Saint de Dieu[5] vient perdre les démons.

Date :

L'exorcisme — v. 35

Jésus ne répond pas aux deux questions de l'esprit, mais il contre-attaque d'une façon efficace : il le ***menace*** *« en disant »*, en donnant un ordre auquel le démon n'a pas les moyens de désobéir. Celui-ci est obligé de se taire et de sortir du corps de l'homme. Luc affectionne le verbe ***menacer*** qu'il utilise trois fois[6] dans la séquence (vv. 35, 39, 41). Ce verbe a un sens fort, car il démontre la seigneurie de Jésus et le pouvoir dont il est investi.

Jésus ordonne au démon: ***« Sois muselé[7] et sors de lui ! »*** Il est préférable de traduire l'impératif littéralement, afin de rendre compte de la bestialité du démon. Luc souligne donc le domaine de l'animalité.

---

[4] Luc inscrit ainsi les exorcismes dans une perspective eschatologique : dans la pensée de l'époque, la destruction des démons est prévue à la fin des temps, à l'instauration du règne de Dieu.

[5] Dans la synagogue, l'esprit nomme Jésus de deux façons : selon son identité humaine *(« Jésus le Nazaréen »)* et selon une identité religieuse *(« le Saint de Dieu »)*.Le titre **« le Saint de Dieu»** se trouve en Mc et Lc dans la bouche des démons, et en Jn 6, 69 dans la bouche de Pierre. Chez Mc et Lc, le titre signifie que Jésus est l'agent du jugement des démons, tandis que pour Pierre, il signifie que Jésus donne la vie. Les démons perçoivent que Jésus est le champion de Dieu et qu'il a autorité pour les punir. Ils ressentent alors de la terreur face à lui.

[6] Comme le verbe *« sortir »*, qui apparaît aussi 3 fois (v. 35, 36, 41).

[7] Le verbe *museler* se rencontre dans des charmes hellénistiques, pour réprimer des esprits mauvais. Dans le langage de la magie et des incantations, ce verbe signifie « lier », « maîtriser».

L'impératif « ***sors de lui*** », suivi de l'exécution « *il sortit de lui* », atteste la réalité de la possession : l'homme était habité par un esprit qui avait pris son corps pour résidence. Par son ordre immédiatement exécuté, Jésus a fait la démonstration d'une double autorité : celle d'enseigner par la parole; et celle de contrôler la parole et l'action des forces hostiles. L'« *esprit de démon impur* » a affronté « *la puissance de l'Esprit* » accordée à Jésus, et a perdu le combat. Le démon obéit à l'ordre de silence et devient muet. Le pouvoir de Jésus est total.

Enfin, Luc ajoute que le démon projette l'homme ***au milieu*** : tous peuvent constater ce qui se produit; mais ***sans lui faire de mal***[8].

Date :

Les réactions — v. 36-37

L'exorcisme étant achevé, Luc nous présente la réaction des témoins : « ***La stupeur vint sur eux tous.*** » Probablement une stupéfaction teintée d'admiration.

Cette stupeur ne laisse cependant pas l'auditoire sans voix, mais débouche sur une question: « ***Quelle est cette parole ?*** » ; et sur une justification de cette question: « *car il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs, et ils sortent* » : la « parole » concerne l'acte d'exorcisme.

La question « *quelle est cette parole ?* » ne reçoit pas de réponse dans le récit, car c'est au lecteur lui-même d'y répondre. À la différence de la séquence à Nazareth, le public se questionne non sur l'homme, mais vraiment sur **sa parole** (d'enseignement et d'exorcisme). Au-delà de l'apparence de l'homme Jésus, il y a reconnaissance que quelque chose survient, et pas seulement une puissance d'exorcisme, mais un *logos*, une *parole*, dans son sens fort qui le rattache à Dieu.

Il commande ***avec autorité et puissance***. L'autorité s'applique à l'exorcisme comme elle s'est appliquée à l'enseignement. Luc y ajoute l'expression *puissance* signifiant que chasser les démons nécessite une force particulière.

Et ils sortent ! Les témoins constatent la capacité à « *faire sortir* » les démons. Luc souligne le fait que les esprits impurs perdent leur emprise sur l'homme et sont chassés (conséquence de leur obéissance forcée). Ainsi commence à se réaliser la promesse de Nazareth (des captifs sont délivrés) montrant que Jésus est bien l'envoyé de Dieu annoncé.

Date :

---

[8] L'exorcisme peut être l'opposé de la guérison : il inflige des blessures qu'il faudra soigner. Ceci explique la précision lucanienne *sans lui faire de mal*.

La fièvre de la belle-mère de Simon — v. 38-39

Le récit de cette journée à Capharnaüm se poursuit avec un changement de lieu. On passe de la synagogue (espace public) à la maison de Simon-Pierre (espace privé), où un second miracle va survenir. Luc veut donner une suite immédiate au moment passé dans la synagogue, et présenter une deuxième guérison, introduite comme précédemment par l'entrée dans le lieu.

La belle-mère de Pierre est décrite comme « *prise d'une forte fièvre* ». Jésus « *se penche sur elle* » comme une posture de domination; il « *menace* » la fièvre, terme qui tire le récit vers l'exorcisme plus que vers la guérison. « *Et la fièvre la quitta* ». Pourquoi Luc met-il spécifiquement en scène un exorcisme pour soigner le fort accès de fièvre de cette femme ? Il y a d'abord comme une série, où Luc a conservé l'ordre de ses trois microséquences de Marc (1, 21-34), et où il opère une harmonisation. Ensuite son récit révèle l'ambiguïté du statut des maladies, tantôt considérées comme dérèglements naturels du corps, tantôt comme possessions démoniaques, ce qui nous ramène à la façon dont la fièvre était envisagée dans l'Antiquité[9].

Luc tient à montrer le pouvoir de Jésus en action. Comme le remarquent les habitants de Capharnaüm, les démons sont obligés d'obéir et de sortir, à la parole de Jésus. Ce qui signifie qu'une nouvelle ère a débuté pour les hommes. **Le règne du démoniaque recule, et le règne de Dieu progresse**. Jésus commence à mettre en œuvre le programme de Nazareth, avec une puissance irrésistible. Les démons sont obligés de céder le terrain devant le « Saint de Dieu ». La succession des exorcismes **crée un effet d'accumulation qui renforce l'effet produit sur le lecteur, celui d'un pouvoir irrésistible en marche**.

Date :

Guérisons multiples et exorcismes — v. 40-41

« *Au coucher du soleil* », c'est la fin du sabbat, et les malades peuvent être transportés sans transgression de la loi sabbatique. La journée n'est pas tout à fait achevée, et les habitants sont impatients de bénéficier du pouvoir de Jésus.

Le v. 40 présente tout d'abord la venue de malades aux pathologies diverses. La foule afflue, Capharnaüm est présentée comme la ville qui accueille Jésus sans

[9] Il y a très peu de mentions de la fièvre dans les textes de l'A.T. Dans tous les cas, on voit que la fièvre était considérée comme une affection grave, souvent mortelle, et à ce titre, elle était un châtiment envoyé par Dieu pour rupture d'alliance. La conception juive de la fièvre est héritière des conceptions mésopotamiennes et ougaritiques : la fièvre n'est pas un phénomène naturel, mais c'est une divinité redoutable qu'il faut conjurer. Sous l'influence du monothéisme, la fièvre devint soit un châtiment de Yahvé, soit un démon qu'il fallait exorciser. (C. Prieto, op. cit., p. 154).

réserve, et à cet enthousiasme répond une bénédiction complète : aucun mal ne résiste à la puissance de Jésus.

> Pour la première fois dans le livre, les guérisons se font par le procédé de **l'imposition des mains**. C'est une méthode qu'on va retrouver sous la plume de Luc (Ac 9, 12.17 ; 28, 8). L'imposition des mains vient s'ajouter aux ordres qui précèdent, adressés aux démons. Le v. 41 complique un peu l'action, car nous y retrouvons des exorcismes. Luc utilise deux verbes de guérison distincts, ***guérir*** et ***sortir***. Seul *guérir* décrit une action de Jésus. Le traitement appliqué aux personnes présentées n'est pas clairement différencié : la thérapie par imposition des mains concerne-t-elle seulement les malades divers ou également les démoniaques ? Car Luc écrit ensuite que *« des démons aussi sortaient de beaucoup de gens »*, ce qui pourrait avoir lieu sous l'effet de l'imposition des mains et ainsi regrouper les démoniaques avec les malades du v. 40.

Si nous reprenons l'ensemble de la journée, nous voyons: un exorcisme par une parole de menace; une guérison par une parole et une attitude d'exorcisme; des guérisons par imposition des mains; des exorcismes sans moyen explicite. Le verbe ***sortir***, commun aux vv. 35-36 et 41, inscrit bien ces séquences dans le domaine de l'exorcisme démoniaque, mais <u>le souci de Luc est plus de présenter le pouvoir irrésistible de Jésus que de dresser une typologie précise des pathologies et des traitements</u>.

Date :

Pourquoi Jésus fait-il taire les démons ? — v. 41

Le v. 41 se concentre sur les démons chassés. Luc développe Mc 1,34 qui est assez laconique. Les démons sont sans doute nombreux, à proportion des nombreuses personnes présentes. Ces exorcismes sont présentés assez semblablement aux vv. 33-35 : on y retrouve des démons qui sortent en criant; qui manifestent une connaissance christologique; que Jésus fait taire.

Le titre « ***Fils de Dieu*** » succède à « ***Saint de Dieu*** », et pour être clair, Luc a soin d'ajouter, au style indirect, « ***ils savaient qu'il était le Christ*** ». *« Christ »* vient expliciter pour le lecteur les titres précédents, et il crée aussi un écho intéressant avec la déclaration du v. 18, *« consacré par l'onction »*. Les exorcismes accomplis viennent en confirmation de la véracité de l'onction reçue par Jésus.

Luc concentre le v. 41 sur la question de l'identité de Jésus et du silence imposé. Car les démons répètent une phrase qui n'est apparue que lors du baptême, venant du ciel (3, 22). Ceci pourrait entrer dans l'explication du silence imposé par Jésus : les démons se permettent de prononcer un titre qui a été donné par Dieu; il y a là quelque chose de blasphématoire.

Ce que le diable sait (4, 3.9 : « *Si tu es* ***Fils de Dieu***… »), les démons le savent aussi, et ils l'expriment par des cris, des vociférations. L'usage du verbe « *savoir* » apparaît comme le révélateur d'une relation fausse à Jésus. Déjà à Nazareth, les Nazaréens *savaient bien* qui était Jésus : le fils de Joseph. Et ce savoir les empêchait d'envisager qu'il puisse être autre chose. En ce qui concerne les démons, **leur confession n'est que la reconnaissance d'un fait, au moment de leur défaite. Ce n'est évidemment pas la voie de la foi, mais seulement celle de la soumission à une puissance supérieure qui vient « pour les perdre** ». Ces déclarations n'ont aucune valeur confessante, et ce n'est pas ainsi que Jésus souhaite que son identité ou sa mission soient révélées à son auditoire. De même que Jésus a repoussé la prétendue aide du diable au désert, il ne laisse pas les démons parler à son sujet.

Date :

Petite synthèse des découvertes

Le récit à Capharnaüm est construit à la fois en prolongement et en opposition avec celui à Nazareth, et forme le deuxième volet d'un diptyque consacré au premier accueil fait à la prédication de Jésus. En prolongement, car à Capharnaüm se réalisent des promesses faites à Nazareth : libérer des captifs (malades et possédés), manifester l'onction reçue (jeu entre les vv. 18 et 41); et en opposition, car l'accueil réservé à Jésus à Capharnaüm est diamétralement opposé à celui reçu à Nazareth : dubitatif et violemment hostile d'un côté. Stupéfait et admiratif de l'autre.

Tout comme le séjour à Nazareth, le séjour de Jésus à Capharnaüm est de l'ordre du programme d'action. Il manifeste la bonté du Christ qui passe *en faisant le bien* (Ac 10, 38). En trois épisodes de guérison, Luc a tracé quelques traits de Jésus comme thérapeute.

> Son pouvoir se manifeste par une parole de commandement, une position physique, et un toucher; la guérison peut découler de sollicitations, ou être la réponse à la provocation d'un démon. La foi n'est pas nécessaire (Luc ne nous donne aucun renseignement sur la foi de ceux qui amènent les malades). Jésus guérit aussi bien des maladies diverses que les possessions démoniaques. La différence entre les pathologies n'est pas clairement tranchée, et des terminologies communes sont employées. Elles sont notamment rapprochées par le vocabulaire de la menace et du départ.

En écrivant ainsi, Luc montre que **le ministère de Jésus contient un enjeu de grande ampleur : il ne s'agit pas moins que de détrôner Satan, l'expulser du monde avec ses démons, et instaurer le règne de Dieu**. D'emblée, Luc met le lecteur face à une lutte cosmique, dont l'un des enjeux est la domination du monde (4, 6). Jésus se révèle comme *Saint de Dieu, Fils de Dieu* et *Christ*. Luc montre que ces titres recouvrent aussi la réalité d'**un combat violent contre les forces obscures**, et pas seulement un enseignement théologique (4, 15.31-32).

Date :

II. LE DÉMONIAQUE LÉGION — Lc 8, 26-39

Au chapitre 8, aux vv. 26-56, Luc fait s'enchaîner un exorcisme, une guérison de maladie, et un rappel à la vie, Jésus passant de l'un à l'autre avec la même puissance. Ce sont trois formes d'aliénation et de destruction qui sont renversées consécutivement. Nous allons nous limiter ici au récit de la libération du possédé de Gérasa (vv. 26-39).

Voyage en Décapole — v. 26

Lc 8, 26-39 suit Mc 5, 1-20, mais Lc opère un important travail rédactionnel de correction (notamment la présentation du possédé, le développement sur la pathologie, l'idée de la guérison comme un salut, la mission finale).

Jésus se rend dans « *le pays des Gérasséniens* » qu'il situe « *en face de la Galilée* ». Luc fait ainsi comprendre que ce pays est hors d'Israël (à l'intention de son lecteur, sans doute non familier de la région). Nous sommes en terre païenne et le possédé est un païen lui aussi (v. 39). Ce pays est marqué par l'impureté (aux yeux des Juifs) : on y élève des cochons; l'homme possédé habite dans les tombeaux (v. 27b). Même si c'est un signe de sa possession, ce détail renforce l'idée d'une vie dans l'impureté constante[10].

[10] Contact des morts ou des os, Nb 19, 11-16.

Ce voyage très ponctuel hors d'Israël ne contredit pas le fait que l'accès au salut des païens soit réservé au livre des Actes. Lc ne laisse pas entendre que Jésus avait l'intention de se lancer dans une mission en Décapole[11].

On ne peut pas dire que Jésus ait fait beaucoup de voyages à l'étranger ! Il ne refuse cependant pas d'intervenir en Décapole, malgré l'impureté qu'il y contracterait. Luc ouvre une brèche dès l'évangile, dans l'exclusivisme juif du salut, et sa construction de l'histoire du salut deviendra claire dans son deuxième ouvrage : le dessein de Dieu concernant le salut dépasse tous les nationalismes et les ethnicités, c'est un salut universel, offert à tous les hommes, par et en Jésus-Christ.

Date :

Rencontre avec le possédé — v. 27

Dès le v. 27, Luc fait savoir au lecteur que l'homme que Jésus rencontre n'est pas un malade, mais un *possédé*. Les **manifestations** de sa possession sont décrites dans les vv. 27b et 29. La rencontre avec le possédé est immédiate et apparaît comme l'enjeu du récit (il n'y aura pas d'autre but exprimé à ce voyage en Décapole). Luc décrit l'homme : le personnage est marqué par la désocialisation ; un retour à l'état animal ; la chronicisation de son état ; une existence placée sous le signe de l'impureté et de la mort, et une aliénation à lui-même.

Les vv. 28-29 donnent d'autres symptômes : il crie (langage animal) ; sa parole ne lui appartient pas (c'est l'esprit qui parle en lui, v. 28), ni son corps ; il manifeste une violence incontrôlable (chaînes, entraves, liens rompus) ; il vit hors du monde des hommes. Luc a raccourci la description marcienne de la possession, estompant en partie ce qui relève de l'aliénation mentale (force, cris constants, coups), au profit d'une impression forte de désocialisation (et Luc insistera au final sur sa resocialisation) et de manipulation par les démons. Les hommes sont incapables de l'aider ou de le contenir (v. 29).

La pathologie est entièrement due à la présence d'êtres surnaturels maléfiques. Ces êtres ont plusieurs dénominations : *démon* (v. 29) ou *démons* (vv. 27, 30, 33, 35, 36, 38), *esprit impur* (v. 29), ***Légion*** (v. 30). Le pluriel domine largement, exprimant que plus il y a de démons, plus le cas est grave ! Si dans la narration, l'homme est qualifié

[11] **Décapole** (litt., dix villes), une zone de territoire ainsi appelée à cause des dix villes qui s'y trouvaient, à l'est du Jourdain, et qui se regroupèrent en une ligue. Probablement fondées par des colons grecs et macédoniens sous le roi séleucide Antiochos III, elles subissent à la suite de l'effondrement du royaume la rivalité de leurs voisins juifs et nabatéens. La ligue de ces villes résulte du besoin de favoriser leurs relations commerciales et de se défendre face à leurs voisins. Selon Pline, ces villes étaient : Damas, Hippos, Philadelphie, Raphana, Scythopolis (Bethshean), **Gadara**, Dion, Pella, **Gerasa**, et Kanatha.

uniquement en fonction de cet état (il a des démons ou il a eu des démons), dans le cadre du face-à-face avec Jésus, il y a distinction : Jésus parle aux démons (vv. 29-32), et après la guérison il s'adresse à l'homme (*tu* : v. 39).

Date :

Confrontation avec le démon — v. 28

L'homme étant victime d'une possession grave, sa guérison ne peut que prendre la forme d'un exorcisme. La rencontre tourne donc à la confrontation (vv. 28-33). La première parole appartient au Gérasénien, mais il s'agit d'un ***cri*** et non d'un appel à l'aide[12]. « ***Tomber devant lui*** » est aussi un signe de la possession (comparer avec Lc 8, 41), une réaction des démons devant Jésus (de peur, comme le montre la supplique « *ne me tourmente pas* »). C'est d'ailleurs le démon qui agit à ce moment-là et non l'être humain qui l'héberge.

Le possédé continue à s'exprimer sur le mode du cri, et lance une interpellation, censée parvenir à tenir Jésus à distance de lui : « ***Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus, fils du Dieu Très-Haut ? Je t'en supplie, ne me tourmente pas.*** ». Parmi les motifs traditionnels du récit d'exorcisme, Luc développe particulièrement le motif de la résistance ou de la soumission au thaumaturge : les démons supplient (vv. 28;31, 32) ; Jésus a le pouvoir de tourmenter (v. 28), de commander (v. 29) et d'ordonner d'aller dans l'abîme (v. 31); les démons doivent demander la permission d'habiter de nouveaux êtres (v. 32) et ce ne peut plus être des êtres humains, mais des **porcs**. Les démons ont **reconnu la puissance supérieure de Jésus, à laquelle ils ne peuvent résister, et ils sont violemment expulsés.**

Ce sont les démons eux-mêmes qui proposent à Jésus ce transfert dans des animaux, comme méthode d'exorcisme ! On peut penser à un trait d'humour de Marc, repris par Luc, par lequel Jésus exorcise, mais dans une démarche d'inculturation. En quelque sorte, Jésus en terre étrangère, adapte ses pouvoirs aux vieilles thérapies assyriennes locales et accepte de pratiquer le transfert des démons dans des animaux qui emportent le mal avec eux.

L'apostrophe « ***Jésus, fils du Dieu Très-Haut*** » montre que le démon sait qui est son adversaire. Que signifie l'appellation « *Dieu Très-Haut* » ? Faut-il y voir une désignation du Dieu d'Israël, ou est-ce une dénomination païenne ? Car elle se rencontre fréquemment dans la littérature grecque pour caractériser un dieu ou une déesse que le locuteur place au-dessus des autres divinités. Mais, dans la bouche du

[12] Voir p. ex. : Lc 18, 38-39.

possédé, l'expression s'inscrit parmi les titres exacts que des démons attribuent à Jésus, fils du Dieu d'Israël. Ainsi, Luc dissipe l'ambiguïté sur ce titre qui, prononcé par un païen, serait confus et syncrétiste.

Date :

Les démons Légion — v. 30

Le nom *Légion* exprime le nombre important de démons, mais évoque bien entendu, pour le lecteur, l'armée d'occupation. On connaît des légions ayant eu pour emblème un porc ou un sanglier, notamment la *legio X Fretensis* qui participa à la première guerre juive. Même si Luc ne charge pas la responsabilité des Romains dans ses écrits, la légion reste néanmoins un symbole négatif[13].

C'est pourquoi les démons ne sont pas simplement menacés d'être chassés *« hors de la contrée »* (Mc 5,10), mais d'aller à leur lieu d'appartenance, ***l'abîme***. Cependant, ce n'est pas encore le temps de la purification eschatologique du monde délivré des puissances démoniaques; les démons parviennent à négocier leur départ dans les porcs, et Jésus le leur permet. La mort reste présente à travers cette destruction du troupeau noyé dans le lac[14], mais elle s'est éloignée de l'homme; elle a perdu sa puissance.

Luc montre que Jésus chasse les démons du monde (et a le pouvoir de les envoyer dans *l'abîme*), sans que ceux-ci puissent lui résister. C'est la victoire de Dieu qui se manifeste déjà, en attendant la chute de Satan (10, 18) et la transmission de ce même pouvoir aux Douze et aux disciples (Lc 9, 1 ; 10, 17.19).

La pratique rituelle de Jésus se réduit au strict minimum : des paroles de commandement qui montrent sa suprématie. Cet exorcisme « à l'ancienne » révèle la victoire définitive de Dieu, par Jésus, sur les puissances de mort. Car les cochons partent se noyer, les démons disparaissent du pays, et surtout, l'homme s'en va *« proclamer tout ce que Jésus a fait pour lui »*. Luc procède par inculturation : sur le vieux rite assyro-babylonien se greffe une théologie du salut et de la libération du monde, qui rejette la cosmogonie ancienne dans le passé.

Date :

---

[13] Cf. Lc 3, 14; 13, 1; 22, 63.

[14] Luc récupère un récit marcien profondément enraciné dans les mentalités du monde juif et non du monde grec. Le rite d'exorcisme qui consiste à chasser un démon hors d'un homme vers un animal est bien connu dans le monde assyro-babylonien.

Les démons prennent la fuite — vv. 32-33

Les démons doivent battre en retraite, vaincus par la puissance de Jésus, manifestée dans sa parole d'autorité. Jésus libère l'homme, et les porcs étant des animaux impurs, ils sont considérés comme sans valeur. Les démons se réfugiant dans le corps des porcs, c'est l'impur qui va vers l'impur, tandis que l'homme réduit à l'animalité et à l'impureté ne peut rester plus longtemps aliéné. Sitôt que les démons ont envahi les cochons, la frénésie qui frappait l'homme passe aux animaux : ceux-ci sont saisis de folie et courent se jeter à l'eau. Scène étrange, qui prouve que l'homme est bien exorcisé, puisque le délire saisit de suite les animaux, jusqu'à l'**autodestruction**. Ainsi se révèle complètement la dimension maléfique des démons qui poussent à la mort. Luc montre que Jésus a sauvé le Gérasénien de la mort qui aurait sûrement fini par l'atteindre, sous l'impulsion de ses démons. La destruction du troupeau est le signe visible et incontestable que les démons sont bien partis.

Au v. 35, Luc écrit (reprenant Mc 5, 15) que l'homme guéri est « ***sain d'esprit*** » (gr. : *sophrônouvta*), ce qui se manifeste par le calme retrouvé, la position assise, les vêtements portés, et un peu plus loin par une parole sensée et une reprise d'activités. Que signifie le verbe *sophrônéô* ? Il peut qualifier l'acquisition de diverses qualités (modération, sobriété, sagesse, prudence, modestie, simplicité), et littéralement, il signifie « être sain de corps ou d'esprit » et « être sensé » ou « recouvrer ses sens ».

Ainsi, chez Mc comme chez Lc, l'homme avait perdu son bon sens et il redevient sain d'esprit après l'exorcisme. La folie est donc envisagée dans le récit, quoique la cause en soit imputée aux démons. La folie fait partie des effets de la possession.

Date :

La nouvelle se propage — vv. 34-35

Les premiers à faire connaître le miracle qui vient de survenir sont **les porchers**. Ce sont de nouveaux personnages qui intègrent le récit, et dont la fonction se limite à une transmission d'informations. Leur action est décrite en trois verbes: *ils voient, ils fuient, ils annoncent*. L'objet de leur annonce au v. 34 est simplement qualifié de « ***ce qui s'était passé*** » ; c'est strictement événementiel. C'est cette tournure qui est reprise au v. 35, par le second groupe de témoins. Mais au v. 36, l'annonce contient un contenu théologique : ***comment avait été sauvé le démoniaque***. Il y a donc une progression: l'événement a pris sens. De l'exorcisme, on est passé au salut.

La véracité de l'événement s'appuie à la fois sur la vue et sur la parole. Luc entrelace finement les deux : au v. 34, les porchers *voient*, puis *annoncent*; aux vv. 35-36, les Gérasénien*s voient* l'homme guéri, puis entendent à nouveau le témoignage

des porchers. Remarquons qu'à ce point du récit, ni Jésus ni le démoniaque guéri ne prennent la parole. Ce n'est qu'après la séparation physique d'avec les Gérséniens (Jésus étant déjà remonté dans la barque et prêt à partir) qu'un dialogue s'instaurera entre Jésus et l'ancien possédé, autour de ce qui lui est survenu.

Plusieurs traits marquent le changement et l'annulation de l'état antérieur : « ***assis*** » qui marque une attitude sociale et la fin d'une agitation; « ***vêtu*** » (retour à l'état civilisé); « ***sain d'esprit*** » (v. 35) qui signifie le retour d'un esprit capable d'intelligence humaine. Luc nous donne un autre indice pour définir cette nouvelle identité : l'homme est assis « ***aux pieds de Jésus*** », ce qui est l'une des attitudes du disciple dans le troisième évangile (Lc 10, 39). Sa vie a donc déjà pris une nouvelle orientation.

Date :

Le miracle engendre la peur — v. 37

Pas moins de trois fois, Luc mentionne une réaction de peur : au v. 34, les porchers *s'enfuient* ; au v. 35, la population voit l'homme guéri et *prend peur* ; au v. 37, « la multitude du pays des Gérséniens » demande à Jésus de partir, « *car ils étaient saisis d'une grande crainte* ».

Luc mentionne généralement la peur dans le sens juif de « *craindre Dieu* », ou bien dans le sens d'une crainte ressentie devant un événement ou un être surnaturel. On peut en conclure, sans trop de risques de se tromper, que l'emploi de la crainte aux vv. 34, 35, 37, relève de la crainte sacrée : **les habitants prennent peur face à une manifestation de puissance surnaturelle et à un thaumaturge étranger dont ils ignorent tout.** Vue sous cet angle, la réaction du v. 37 devient compréhensible : les Gérséniens se trouvent brusquement face à un pouvoir terrifiant qui peut être dangereux (la destruction complète du troupeau). Cet homme peut frapper de démence et détruire. Il est plus prudent de demander à cet exorciste inconnu de quitter leur territoire. Les Gérséniens ne savent pas qui est Jésus, ni d'où il tire ses pouvoirs.

Les villageois sont grandement touchés, mais ils n'ont pas compris ce qui s'est passé, et ils repoussent ce qui leur fait peur. Mais le récit de Luc leur accorde une seconde chance : le possédé guéri « proclame par toute la ville » ce que Jésus a accompli (v. 39b). Quelle est la réaction de ses concitoyens à cette proclamation ? Luc ne le dit pas mais la porte reste ouverte à une réception positive.

Date :

Le possédé sauvé — v. 36

Au v. 36, la guérison du démoniaque est formulée ainsi: « *comment avait été sauvé le démoniaque* ». Qu'est-ce que Luc entend par le verbe *sauvé* ? En introduisant le terme, Luc informe ses lecteurs que, au-delà de l'arrachement à un état d'aliénation, l'homme échappe au domaine du démoniaque qui l'emprisonnait et qu'il démarre **une nouvelle vie**. Celle-ci s'exprime d'abord par sa position assise aux pieds de Jésus, puis par sa supplique d'être avec lui (v. 38), enfin par son départ pour proclamer (v. 39). C'est tout cela qui constitue le salut offert à l'homme par Jésus.

Débarrassé des démons qui l'aliénaient à lui-même (et qui parlaient à sa place), l'homme peut s'adresser à Jésus (c'est sa première parole personnelle dans le récit). Il veut partir avec Jésus, et il le demande dans une prière. Mais sa demande sous la forme de ***être avec lui*** marque une trop grande proximité (une fusion, différente de la suivance) et Jésus refuse. Les Gérséniens, eux, demandent une distance complète et l'homme, lui, demande une proximité totale. Les deux attitudes sont erronées. L'homme veut rester avec celui qui l'a sauvé - intention compréhensible -, mais qui s'opposerait à la restauration complète de sa vie : l'ancien possédé ne doit pas passer sous la domination d'un autre être, mais **retrouver son autonomie d'homme**.

Date :

Devenu témoin — v. 39

Avec une certaine brusquerie, Jésus renvoie l'homme d'où il vient, précisément ***vers sa « maison »***, dont il était privé (v. 27). Mais Jésus ne lui demande pas de rentrer chez lui et d'en rester là. Il attend de lui un témoignage, sous forme d'un récit construit. L'homme sera rendu autonome en partant dans une direction opposée à celle de Jésus, chargé d'une parole à transmettre (v. 39a). **Ce retour raccroche l'homme à son origine et à son passé, dont la maladie l'avait arraché, et c'est à partir de ce point que démarrera sa proclamation.** Luc limite cette proclamation à sa ville et non à l'ensemble de la Décapole (Mc 5, 20), car le Gérasénien n'est pas « l'apôtre des païens », anticipant la mission vers les nations.

Le récit demandé par Jésus devient une ***proclamation*** (un ***kérygme***), et de plus l'homme ne proclame pas « tout ce que Dieu t'a fait », mais « ***tout ce que Jésus lui avait fait*** » (v. 39b). L'homme fait une relecture christologique de l'œuvre de Dieu pour lui. Luc (suivant le texte de Mc 5, 19-20) fait passer son lecteur de l'événement à l'Evangile : le récit mis en scène est devenu proclamation de l'œuvre de Jésus et de son message.

Ainsi, l'homme est restauré dans son être: il est redevenu une personne sensée et sociale; il est capable d'exprimer une envie et un projet de vie (être avec Jésus); il est enfIn capable d'avoir une parole personnelle (il s'approprie ce que Dieu a fait en ce que Jésus a fait pour lui).

Date :

III. L'ENFANT POSSÉDÉ ET SON PÈRE — Lc 9, 37-43

Au chapitre 9, la guérison de l'enfant possédé fait suite à la Transfiguration à laquelle elle est clairement corrélée (« le jour suivant », « lorsqu'ils furent descendus »)… Pour Luc, elle manifeste glorieusement la puissance divine de Jésus. Il n'est pas anodin que cet exorcisme particulier soit placé juste après l'épisode de la Transfiguration, car c'est un vrai duel du divin et du Mal qui se joue dans le corps disloqué et avili de cet enfant.

Un homme sort de la foule — vv. 37-38

Jésus et ses trois disciples rejoignent ceux qui se trouvent dans la plaine (v. 37) : une grande foule. Celle-ci ne fait pas qu'attendre Jésus, elle ***vient à sa rencontre***. Ce mouvement révèle l'espérance que la foule met dans la présence de Jésus. Le contenu de cette attente s'exprimera à travers la demande du père.

L'homme se distingue par la voix, il crie, exprimant ainsi sa détresse et l'urgence qu'il ressent à être secouru. L'homme table sur le pouvoir thaumaturgique de Jésus, qu'il espérait retrouver chez ses disciples. La supplique a une tournure élégante : je te prie de « ***jeter les regards*** », une nuance de compassion et de force de celui qui peut guérir[15].

[15] Voir : 1 S 1, 11; 9, 16; Ps 24, 16; Tb 3, 3.15; Jdt 13, 4; Lc 1, 48.

« ***C'est mon unique enfant*** **».** Luc ajoute au récit ce détail dans la bouche du père ; Il apprécie ce type de situation , qui produit un effet de dramatisation du récit[16]. C'est vraiment un appel à la compassion de Jésus par un papa en détresse.

Date :

Les symptômes — vv. 39. 42

Au v. 39, Luc décrit six symptômes, par la bouche du père. Au v. 42a, une crise éclate, rendant visibles deux symptômes de plus. On en trouve donc huit au total : *« un esprit le prend » ; aussitôt il crie ; il le secoue ; avec de l'écume ; il s'écarte de lui difficilement ; en le meurtrissant ; il le jeta par terre ; il secoua*[17].

L'évangéliste rejoint dans sa description la nosographie antique de l'épilepsie[18], et en même temps, il aborde et traite cette pathologie dans le champ du surnaturel. C'est cette simultanéité des deux approches lucaniennes qui est originale et intéressante. Même si la pathologie en question est traitée exclusivement sous l'angle de l'exorcisme, il faut garder les deux appréhensions en tension.

Date :

L'épilepsie — v. 39

Jésus est face au mal spectaculaire et incurable qu'est **l'épilepsie**. La maladie n'est pas nommée une seule fois dans le récit, mais les manifestations décrites sont claires et immédiatement reconnaissables pour un lecteur grec.

L'analyse **moderne** de l'épilepsie divise la crise en cinq stades:

> 1) étape prémonitoire : généralement quelques secondes avant la crise, le malade est concentré sur ce qui démarre en lui et ne perçoit plus ce qui est autour de lui. 2) inconscience: elle est soudaine et complète; le malade tombe rigide au sol. Ce moment est « la saisie », étape peut être fatale, si le malade s'évanouit en un lieu dangereux (près du feu ou de l'eau). 3) convulsion musculaire : elle a lieu pendant la perte de conscience. 4) inconscience flasque : le corps devient mou, sans mouvement, la personne est encore inconsciente et peut paraître morte. 5) rétablissement : la personne reprend conscience; elle est confuse et hébétée; elle a généralement besoin de dormir profondément plusieurs heures.

Le Dr Printz reconnaît ici un « cas complexe d'épilepsie ». Luc a simplifié Mc, mais il décrit « en termes très cliniques une crise classique d'épilepsie de type "grand

---

[16] Voir : 7, 15; 8, 42; 9, 38.

[17] De sa source Mc, Luc a supprimé: mutisme de l'esprit, grincement des dents, raidissement, tomber dans l'eau ou le feu, apparence de mort, qui sont aussi des symptômes de l'épilepsie. Mc 9, 25b-26 répète encore des symptômes; l'esprit y est alors « muet et sourd ».

[18] Dans la culture gréco-romaine, cette maladie avait gardé son aspect sacré, ou tout au moins surnaturel, malgré les tentatives de démythologisation opérées par Hippocrate et ses successeurs (jusque dans le monde médical romain).

mal[19]" ». L'épilepsie est une maladie nerveuse, ayant son siège dans le cerveau. Il n'y a pas de traitements, seulement des calmants, et le retour d'une crise reste toujours possible. Cela, les médecins de l'Antiquité l'avaient compris.

Luc fait en tout cas le choix de l'explication démoniaque. Il insiste sur ce point en employant pas moins de trois termes: *esprit* (v. 39), *démon* (v. 42), et *esprit impur* (v. 42). Du coup, il oriente la thérapie exclusivement dans la direction de l'exorcisme.

Date :

La souffrance d'une famille

Dans le judaïsme, la maladie est associée au péché[20]. On remarque que Jésus ne s'orientera pas dans cette direction, et il n'y a aucune question adressée au père au sujet d'une éventuelle faute ayant causé le mal. Luc va par contre insister sur **la souffrance de cette famille**. Certes, il réduit le discours du père, mais sa douleur transparaît bien à travers la double prière et à travers la pathétique description de l'état de son fils. On y voit un être totalement aliéné à lui-même, privé de son autonomie humaine et dépendant d'un autre qui le traite comme une chose. L'imprévisibilité des crises augmentait la peur et la famille était sans doute frappée de honte, car l'épilepsie atteignait le statut social.

Date :

L'échec des disciples — v. 40

L'homme s'était adressé à Jésus pour recevoir de lui la guérison de son fils. Mais on avait appris juste après qu'il s'était déjà adressé aux disciples de Jésus, pendant son absence, et que ceux-ci « ***n'ont pas été capables*** » de guérir l'enfant. Mais à qui le père s'est-il adressé exactement? Aux disciples présents sans précision d'identité ou aux neuf apôtres restés en bas de la montagne ? Cette seconde possibilité pose problème, car les Douze ont reçu de Jésus « ***puissance et autorité sur tous les démons*** » (9, 1). En ce cas, pourquoi cet échec qui jette une ombre sur les apôtres?

Luc ne cherche pas à minimiser l'échec des disciples. Ceux-ci peuvent être les neuf apôtres ou bien d'autres disciples. Luc ne le précise pas, mais la remarque généralisante du v.41 *(engeance incrédule et pervertie)* invite à penser que Jésus ne dédouane pas certains de ses disciples plus que d'autres. La suppression du dialogue

---

[19] Othon Printz, *Quelques réflexions sur l'épilepsie à partir de la guérison de l'enfant épileptique*, RHPR 82, 2002, p. 392.

[20] La transmission de l'iniquité comme mal hérité est soulignée en Ex 20, 5-6. Reprenant la perspective d'Ézéchiel (18, 20-21) sur la rupture des solidarités ataviques et la responsabilité personnelle, Jésus met en évidence définitivement l'absence de lien entre le péché de nos ancêtres et le mal qui nous touche, en Jn 9, 2-3 (à propos de l'aveugle-né).

marcien (9, 28-29) n'allège pas la responsabilité des disciples : au contraire, le propos de Jésus dans Mc laisse entendre que *« cette espèce de démon »* est particulièrement retorse et doit être traitée de façon particulière. Il n'est alors pas surprenant que les disciples aient échoué. En Lc, rien de tel, les disciples n'ont pas de circonstance atténuante.

Il faut aussi considérer la modification du verbe, opérée par Luc. Mc écrit *« ils n'ont pas eu la force »*, ce qui signifie que cette guérison était au-delà de leur capacité propre. Luc corrige en ***« ils n'ont pas eu la puissance »***, qui signifie que les disciples ne détiennent pas la ***dunamis*** *(puissance)* nécessaire. En Lc 9, 1, Jésus accorde justement aux Douze ***« la puissance et l'autorité »*** sur les démons, ***dunamis*** qui permet à Jésus d'agir contre les démons et de soigner (4, 14.36; 5, 17; 6, 19; 8, 46). L'échec des disciples met d'autant plus en valeur, par contraste, la puissance irrépressible de Jésus sur le démon causant l'épilepsie. Les disciples se sont attaqués à une maladie extrêmement grave, à l'origine trouble, et seule une « puissance » au-dessus de la moyenne (!) pouvait en venir à bout. Les disciples servent ici de faire-valoir à leur maître.

Date :

Jésus stigmatise ceux qui l'entourent — v. 41

Pourtant, la remarque acerbe de Jésus au v. 41 accable encore les disciples: ils font partie de la ***« génération incrédule et pervertie »***, et c'est aussi l'explication de leur échec. La puissance que Jésus leur a confiée n'agit pas, car ils n'ont pas la foi.

Jésus ouvre son exclamation par ***« génération »***. A qui s'adresse-t-il ? Ce mot signifie *des personnes à peu près du même âge ou vivant à la même période* et vise ses contemporains, dont Jésus dénonce le manque de foi. *Génération* ne doit pas être entendu dans un sens strict temporel. Tout le monde est concerné par l'exclamation, tous ceux qui sont mis en présence de l'œuvre de Jésus et doivent y réagir, par la foi ou l'incrédulité[21].

Luc complète ensuite la phrase de Marc par l'ajout de ***« et tordue »***, dans son sens figuré *« perverse »* ou *« pervertie »*. On peut comparer Lc 9, 41 avec Ac 2, 40, où Pierre s'exclame : *« Sauvez-vous de cette génération perverse »*, désignant ses compatriotes qui n'ont pas accueilli Jésus et l'ont même fait mourir. Être *« tordu »* est être incrédule et ne pas reconnaître la messianité de Jésus, malgré les œuvres accomplies.

[21] Le thème de la stigmatisation de la génération apparaît de nombreuses fois dans l'œuvre de Luc (Lc 7, 31 ; 11, 30-32.50-51 ; 17, 25 ; 21, 32 ; Ac 2, 40).

La diatribe de Lc 9, 41 devient à présent claire, et l'association côte à côte de « ***incrédule et pervertie*** » prend son sens. Luc dénonce une attitude humaine d'incrédulité, qui n'est pas limitée dans le temps. Il s'agit d'un refus plus général de Dieu et de son envoyé agissant en son nom. Cette attitude se

La deuxième partie de la phrase de Jésus prend une connotation menaçante : « ***Jusqu'à quand serai-je près de vous et vous supporterai-je ?*** » Jésus exprime une lassitude du comportement de ceux qui sont autour de lui, et sans doute aussi de son entourage proche, mais il ne se dérobe pas et continue à affronter cette réalité. C'est pourquoi il ordonne immédiatement: « ***amène ici ton fils*** ».

Date :

L'exorcisme du démon — v. 42

Nous arrivons au dénouement. Luc concentre particulièrement ce moment. Le v. 42a est découpé en trois brèves propositions mettant en scène l'action du démon: *il s'approchait encore; il le jeta par terre; il le secoua*. Symétriquement, le v. 42b est aussi construit en trois brèves propositions, exposant l'action de Jésus : *il menaça; il guérit; il rendit.*

On relève la précision « *encore* » : le démon attaque alors que l'enfant n'est pas encore arrivé jusqu'à Jésus. Il attaque le premier, cherchant à prendre Jésus de vitesse, alors que la procédure d'exorcisme n'est pas commencée. L'attaque manifeste la résistance du démon vis-à-vis de l'exorciste et sa répugnance à quitter le corps de sa victime. L'esprit a été réveillé par l'initiative de Jésus, et sentant venir le danger, il réagit et se protège par son activité destructrice. L'ordre de Jésus sera donc une contre-attaque.

Luc réduit le moment de l'exorcisme au minimum. L'acte d'expulsion est concentré dans la phrase « *Jésus menaça l'esprit impur* ». L'instant où l'esprit sort est omis, mais Luc le signifie par « *il guérit l'enfant* », comme preuve de la réussite de la procédure. L'expulsion du démon coïncide avec la guérison, c'est-à-dire que l'esprit qui causait la maladie a disparu et l'enfant est donc définitivement guéri.

Pourquoi un exorcisme si bref et si laconique ? Le démon a dû se soumettre à l'autorité de Jésus; il n'a pas eu la force de lui résister; il n'a rien pu répliquer pour se défendre et a disparu. C'est ainsi que Luc exprime que **Jésus a la capacité de venir à bout en un instant** d'une maladie chronique, incurable et cruelle, qui déshumanise totalement ceux qu'elle frappe. Luc crée un contraste fort, en jouant sur ce contraste temporel, entre une maladie qui ruine toute une vie dans sa longueur, et l'instant

salvateur amené par Jésus. A la puissance démoniaque, Jésus a opposé la force divine qui l'a réduite à néant.

Date :

Il rend l'enfant à son père — v. 42

Après la guérison, Luc ajoute ce trait caractéristique de la bonté de Jésus : il rend l'enfant à son père, qui le récupère comme un bien perdu. C'est un motif que Luc apprécie (Lc 7, 15; Ac 9, 41). Ce thème provient de l'Ancien Testament et est une **répétition de gestes accomplis par Elie** (1 R 17, 23) **et Elisée** (2 R 4, 36-37). Quoique Luc ait certainement pensé à Elie lors de l'écriture de Lc 9, 37-43, il ne cherche pas à construire une équivalence entre Elie-Elisée et Jésus. Jésus est supérieur aux deux prophètes, non par le fait que ses miracles seraient plus « grands » que ceux des prophètes, mais par le fait que **la puissance et l'autorité de Dieu sont en lui**, sans qu'il ait besoin de prier Dieu de les lui donner (1 R 17, 20-22 ; 2 R 4, 33).

Date :

L'émerveillement final de la foule — v. 43

Tandis que, tout au long du récit, les protagonistes étaient présentés séparément, dans un morcellement (une grande foule, un homme de la foule, les disciples, la génération), dans ce verset de conclusion, tout le monde est réuni dans un « ***tous*** » qui, d'un seul cœur, reconnaît « ***la magnificence de Dieu*** ». Il est intéressant de relever que Luc reprend *tous* juste après (v. 43b), cette fois-ci pour louer les œuvres de Jésus: « ***tous*** *étaient dans l'admiration de tout ce qu'il faisait* ». Suit une annonce de la Passion (9, 44). On peut en tirer deux conclusions : Dieu agit par Jésus, il a besoin d'un instrument pour réaliser son dessein dans l'histoire; et malgré la gloire de Dieu qui se révèle par lui, Jésus devra vivre la Passion. Ce second point est le plus difficile à comprendre (lisez 9, **45**). La gloire de la Transfiguration et un pouvoir sans précédent sur les démons doivent laisser place au destin de souffrance du Fils de l'homme.

Au bout du compte, le lecteur est invité à chanter avec la foule la miséricorde et la grandeur de Dieu. Il est invité aussi à reconnaître que Jésus est l'envoyé de Dieu, car les miracles sont une instance de validation de son ministère.

Date :

Les forces maléfiques mises à bas

Dans ce récit, Jésus est confronté à un esprit impur qui provoque des crises terribles chez un garçon, et dont les symptômes sont ceux de l'épilepsie. Ce démon

est puissant et il a résisté au pouvoir des disciples de Jésus. Tandis que l'enfant est en crise, Jésus exorcise le démon et l'enfant est guéri. Ce récit souligne avec une force particulière le rapport de la maladie avec le monde surnaturel. Pas seulement à travers le personnage du démon qu'il faut exorciser (et que l'on rencontre à maintes reprises), mais parce que la virulence de la pathologie pousse les foules à inscrire l'origine de la maladie ou son traitement, directement dans les plus hautes sphères démoniaques ou divines.

Dans différentes cultures[22], les hommes se trouvent confrontés à une maladie désespérante. D'un côté, des exorcismes complexes (Babylone), de l'autre des traitements pleins de bonne volonté, mais aléatoires (médecine grecque), ou franchement absurdes (magie romaine). Ces conceptions imprègnent certainement le monde juif, et c'est pourquoi l'intervention de Jésus est si rapide et si radicale (Lc 9, 41-42) : il n'y a pas à dialoguer ni à faire de préparatifs, Jésus doit agir avec toute sa puissance, et expulser le redoutable démon, sans le laisser ni parler, ni déployer davantage sa propre force. Le style lapidaire du v. 42 donne le sentiment que Jésus « abat » le démon comme on abattrait d'un coup une bête féroce, sans lui laisser le temps de mordre.

On comprend la réaction de la foule au v. 43 : dans le désespoir absolu que représente une maladie incurable, qui prend dès l'enfance et se poursuit durant toute l'existence, qui amène la honte et avilit l'homme, la brusque guérison de l'enfant en pleine crise surgit comme une explosion de la puissance de Dieu.

Jésus vient révéler que Dieu est présent, qu'il intervient et qu'il guérit, qu'il a confié la puissance et l'autorité à son Christ, pour expulser Satan de la vie des hommes. A ce titre, cet exorcisme est un exemple fort, car Jésus y est confronté à une représentation sacralisée de la maladie[23].

Date :

[22] Christine Prieto a un long développement sur *l'épilepsie dans l'Antiquité,* pp. 363-380.

[23] Voir en complément dans les ANNEXES : *L'enfant de l'Évangile : épileptique ou possédé ?*

IV. POLÉMIQUE SUR L'ORIGINE DU POUVOIR DE JÉSUS — Lc 11, 14-26

La structure du passage que nous allons étudier se compose d'un bref miracle concernant l'exorcisme d'un muet (v. 14a-b), suivi de plusieurs réactions : l'étonnement (v. 14c), une accusation (v. 15), une demande de signe (v. 16). Jésus répond par deux images : le royaume divisé, et la maison qui s'écroule (vv. 17-18). Un deuxième argument fait le parallèle entre des exorcistes palestiniens et lui-même (v. 19). Le troisième argument relie son activité à Dieu (v. 20). Les vv. 21-22 proposent une petite parabole, et le v. 23 conclut l'épisode par un avertissement sur le choix à faire face à Jésus ; les vv. 24-26 annoncent le désastre du retour de l'esprit impur chez ceux qui n'amassent pas avec Jésus , mais « dispersent ».

Un bref exorcisme — v. 14

Luc ouvre le récit par la description très laconique d'un exorcisme. Tout est réduit au minimum : pas d'exposition; pas de préparation; une exécution sans aucun détail (« *il expulsait un démon muet* »); une démonstration (« *le muet parla* »); une réaction (« *les foules s'étonnèrent* »).

Instantanément le démon est expulsé. Non seulement Jésus prouve sa puissance, mais la guérison des muets relève des espérances messianiques (Is 35, 5-6), ce qui lui donne d'autant plus de valeur. Là où le diable ensorcelle le monde et le réduit au silence, Jésus rétablit la parole.

Les foules ***s'étonnent***. Le verbe est ambigu : sans doute tous sont étonnés, certains admirent, et d'autres se questionnent. Le verbe grec comprend ces trois sens. Mais l'étonnement de certains les conduit à une accusation, et l'étonnement d'autres les conduit à une demande de signe. La brièveté de l'exorcisme s'explique par le fait que Luc a hâte de passer à ces réactions diversifiées, d'introduire la polémique, et de faire réfléchir le lecteur au pouvoir de Jésus.

La réalité de la guérison elle-même n'est mise en doute par personne, si bien que la problématique porte sur l'origine du pouvoir de guérison. Une guérison effectuée par Jésus provient-elle d'emblée d'un pouvoir céleste ? Car il n'y a ni formule, ni rite, **ni nom qui permettraient d'identifier le pouvoir mis en œuvre**; il n'y a pas de réaction de louange à Dieu en fin de miracle. Ce laconisme est volontaire : l'absence de détails autorise la polémique, qui sans cela serait sans fondement. Luc place donc le lecteur devant une question ouverte, un champ de réflexion que l'exorcisme a initié.

Date :

L'accusation d'activité démoniaque — v. 15

Un groupe anonyme lance une affirmation péremptoire, un jugement sans appel : « ***C'est par Béelzéboul, le prince des démons, qu'il expulse les démons.*** » Il y a une certaine logique dans cette idée : Satan étant puissant pour lier les êtres et les investir d'esprits mauvais, ce n'est que par son autorité de prince que ses démons peuvent se retirer. Satan possède donc un *pouvoir* et une *puissance* dont il a seul le contrôle; dans cette logique, un homme ne peut intervenir dans son règne s'il n'a hérité de l'autorité de Satan. Jésus manipulerait les démons de maladie, parce qu'il évoluerait lui-même dans la sphère démoniaque. **Accusation de « magie homéopathique**[24] **» !** C'est-à-dire où l'on soigne le même par le même : un démon se soigne par le prince des démons…

> D'où vient ce nom plutôt inhabituel de ***Béelzéboul*** ? Le nom Béelzéboul est une déformation de « Baal Zéboul », qui signifie **« le prince des mouches »**. C'est une expression sarcastique juive se moquant de « Baal-Zeboub dieu d'Ekron », auquel Elie s'opposa (2 R 1, 2-16). Le nom Baal-Zeboub signifie « *maître de la résidence élevée* ». L'intérêt de cette dénomination est que le personnage est un prince, donc un chef ayant une armée sous ses ordres (d'où les images de guerre des vv. 17-18), et comme nous le voyons dans les vv. 20-21, prêt à combattre. Jésus se voit donc affilier à des forces païennes, démoniaques, puissantes et détournant le peuple juif de son Dieu !

[24] Karl Kertelge, *Jésus, ses miracles et Satan*, Concilium 103, 1975, pp. 49-52.

Lancer ce type d'accusation sert à discréditer une personne à travers ses actes, la disqualifier ... lorsqu'on ne peut pas nier des œuvres évidentes.

Date :

Une demande de signe — v. 16

Pour les dubitatifs, les signes que Jésus fait devant la foule (l'exorcisme et la guérison du muet) sont insuffisants à convaincre, et ils réclament un signe « ***du ciel*** ». Pour eux, le miracle ne doit pas s'expliquer par un pouvoir en action, mais doit visiblement venir du ciel. Dieu doit exprimer son avis sur Jésus de façon indépendante, par exemple par un prodige tel qu'on en attendait spécifiquement pour l'ère messianique. Ainsi, il n'y aurait plus d'ambiguïté sur une éventuelle collusion avec les puissances démoniaques. Ce signe vérifierait la prétention messianique de Jésus[25].

D'un côté, il y a les signes proposés par Jésus ou par Dieu, de l'autre, les signes prodigieux que réclame la foule. Refusant d'accomplir ces derniers, Jésus ne présente pas ses guérisons comme des signes de son autorité, mais des marques de la venue du Royaume. Le seul « *signe* » offert à la foule sera celui de Jonas (11, 29), une prophétie qu'il faut décrypter, à long terme.

Date :

L'image du royaume divisé — v. 17-18

Luc laisse là la demande du v. 16 et propose la première réponse de Jésus : l'image du royaume divisé, dont les maisons s'écroulent. Plutôt que de répondre directement à l'accusation qui lui est adressée, il offre à la réflexion un fait tiré d'une expérience connue : la guerre civile qui détruit les pays et les maisons (vv. 17-18).

Jésus laisse entendre qu'il existe un règne de Béelzéboul, qui peut se comparer à un royaume terrestre. En toute logique, Béelzéboul cherche à étendre son empire et non à s'autodétruire par la guerre civile. Comment le maître d'un royaume pourrait-il tirer profit du fait de fomenter une guerre civile ? C'est une explication absurde. Quant aux démons provoquant les infirmités, ce sont les soldats du royaume de Satan, et ils ne sont pas en lutte les uns contre les autres. Satan est sous la même loi

---

[25] Dans les Synoptiques, la demande de signe est récurrente, puisqu'elle n'apparaît pas moins de six fois (Mc 8, 11-12; Mt 12, 38-39 ; 16, 1-4 ; Lc 11, 16.29). Les signes sont aussi dénoncés par Jésus comme mensongers (Mc 13, 22; Mt 24, 24 ; Lc 21, 7-8). Ils sont l'argument des faux prophètes (Dt 13, 2-3).

Le doute face à l'action divine se retrouve à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament, dans le cadre d'un dialogue de confiance entre Dieu et un homme (Josué, Jos 10, 12-14; Gédéon, Jg 6, 17.20-21.36-40; Ezéchias, 2 R 20, 5.8-11 ; Achaz, Is 7,10-11). Les demandes de signes de confirmation ne sont pas réprouvées par principe, et même plutôt bien accueillies, si elles s'inscrivent dans une communication positive avec Dieu. Par contre, Zacharie est réprimandé sur son doute et puni par un mutisme provisoire (1, 18-20). Son incrédulité est dénoncée.

que les hommes : la division conduit à la destruction. Et même à une destruction totale, car Luc emploie le terme « *devient désert* ».

Les miracles accomplis par Jésus, par les Douze (9, 1-6) et les soixante-dix (10, 1-20) montrent que **le règne de Satan est renversé** (10, 18), accomplissant l'espérance de « *nombreux prophètes et rois* » (10, 23-24). La guerre est déclarée; ce n'est pas une guerre civile, mais la guerre que Jésus, ennemi extérieur, a lancée contre le royaume de Satan. Ainsi, face au royaume unifié de Béelzéboul, il y a **ce royaume de Dieu, qui « *est arrivé jusqu'à vous* »** (v. 20). Et comme dans toute guerre, il y a « *un fort* » et « *un plus fort* » que lui (vv. 21-22).

> Se démarquant d'une conception apocalyptique du destin du monde qui attend l'intervention définitive de Dieu et l'établissement d'un nouveau temps (un éon), d'un nouvel âge, **les miracles de Jésus apportent un changement dès ce temps et dès ce monde. Ils donnent de l'espoir dans le présent**. Satan est tombé du ciel (Lc 10, 18); son royaume se désintègre. Si le plein établissement du bien est encore à venir, néanmoins, « la toile d'araignée du mal autour de ce monde qui passe a déjà été déchirée » (Theissen).

Date :

La comparaison des fils exorcistes — v. 19

« ***Vos fils, par qui les expulsent-ils ?*** » Si les autres exorcistes sont reconnus par la communauté dans leurs succès, les accuser d'alliance avec Satan serait une pure absurdité. La réussite de Jésus est semblable à la leur, et la source de son pouvoir est donc au-dessus de tout soupçon. Jésus dénonce la mauvaise foi de ses détracteurs : ils louent (sans doute) leurs exorcistes, mais rejettent l'œuvre de Jésus, qui est semblable. Jésus reconnaît implicitement le pouvoir des autres exorcistes comme légitime, et demande à être considéré de la même façon.

Jésus ne donne pas de réponse à sa question, mais laisse sous-entendre qu'il n'y a qu'un seul moyen d'expulser le diable, et, quelle que soit la personne, la puissance vient de la même source. Il le développera dans la parabole des vv. 21-22, qui est un meilleur argument dans le débat.

Le v. 19 s'achève sur une menace: « ***c'est pourquoi ils seront eux-mêmes vos juges*** ». Jésus prend ces exorcistes juifs au sérieux, ne les considère pas comme des concurrents, et les place à présent au même niveau que certains de ses disciples, en leur accordant une fonction de juges eschatologiques (Lc 22, 30) vis-à-vis des incrédules et des détracteurs.

Date :

Expulser par le doigt de Dieu — v. 20

Ayant admis que ces exorcistes n'agissaient pas par Béelzéboul, mais implicitement par le pouvoir de Dieu, Jésus peut à présent affirmer qu'il agit également par la puissance de Dieu. Nous remarquons comment Jésus prend appui

sur J'activité d'autres exorcistes contemporains pour légitimer sa propre action, ce qui est un point de vue intéressant.

Jésus affirme « ***j'expulse les démons par le doigt de Dieu*** ». Il se relie ainsi directement à la puissance de Dieu, sans rituels, charmes, objets, ou incantations, comme les autres exorcistes. Il n'y a pas trace non plus d'actes de protection contre les démons. **Ce qui est souligné, c'est l'intervention transcendante de Dieu dans le monde, et Jésus se présente comme instrument au service de l'œuvre de Dieu.**

D'où vient cette image, ***doigt de Dieu*** ? Lors de la troisième plaie d'Égypte (Ex 8, 12-15), Dieu commande à Moïse, qui commande à Aaron. Aaron « *étendit sa main avec son bâton, et frappa la poussière de la terre, et elle devint des mouches* ». Les magiciens de Pharaon ne parviennent pas à produire le même prodige et s'exclament alors: « *ceci est le doigt de Dieu* » (Ex 8, 15 /LXX)

Jésus agit par l'Esprit qui est en lui (comme le précise Mt 12, 28, *Esprit* à la place de *doigt*). L'image du *doigt* lui permet simplement de relier son activité à celle de la libération de l'Exode, car les guérisons sont des signes de l'intervention de Dieu pour son peuple.

Date :

La venue du règne de Dieu — v. 20

« ***Le règne de Dieu est donc arrivé jusqu'à vous*** ». La pratique exorciste nous rapproche du cœur de la proclamation : la venue du Royaume. L'exorcisme et la guérison sont la preuve que le règne de Dieu est bien présent, dès maintenant. Les guérisons font la démonstration de la puissance active libératrice de Dieu, tandis que Satan cherche l'aliénation des personnes. L'action de Jésus manifeste la venue du règne de Dieu, en vue de la fin du règne de Satan.

Au royaume de Satan (18a) s'oppose à présent le royaume de Dieu ; et ce dernier n'est pas une espérance lointaine : ***il est là***. Ce n'est plus seulement le Royaume qui « *s'approche* » (Mc 1, 15), la victoire sur les démons en témoigne.

Cette parole démarque aussi Jésus des autres guérisseurs (y compris des « *fils* » du v. 19) : il ne lutte pas ponctuellement contre la puissance des démons dans le monde, mais il affirme que la victoire appartient d'ores et déjà à Dieu. Le renouvellement eschatologique est commencé, car Satan est expulsé du ciel (10, 18).

Parce que Jésus expulse les démons, le salut entre à présent dans des existences individuelles, et c'est ce qui permet de dire que la fin est entrée dans le présent. Il y a combinaison d'une eschatologie présente et future à la fois, s'appuyant sur le dualisme des royaumes de Dieu et de Satan.

Date :

La parabole du fort et du plus fort — v. 21-22

Chez Luc, le propriétaire de maison se change en chef militaire dans une demeure protégée qui est attaqué et vaincu par un combattant plus fort que lui. Ce dernier s'empare de ses biens et distribue le butin. Le trait final de la distribution des biens du seigneur vaincu donne tout son sens à la parabole.

La qualification des adversaires en « ***fort*** » et « ***plus fort*** » souligne la puissance réelle qui est en jeu, et la violence qui doit être déployée dans le combat. Malgré ses préparatifs, l'homme fort est vaincu et ses biens lui échappent. Ses armes étaient donc illusoires : une loi plus forte que la sienne le bat et établit son pouvoir sur terre. Ainsi, par opposition avec la supposition du v. 18, Satan n'est pas vaincu par la guerre civile, mais dans le cadre d'un combat avec un ennemi.

Qui est désigné par « ***le fort*** » ? Les mentions de Béelzéboul et de Satan laissent sous-entendre que c'est de lui qu'il s'agit. « ***Le plus fort*** » désigne alors le Christ, qui renverse le pouvoir de Satan par ses exorcismes. Par conséquent, les *biens* que Jésus arrache à Satan sont certainement les hommes au pouvoir des démons. Et les armes du *fort* sont les démons qui causent maladies, infirmités et possessions.

Satan a perdu toute force et toute arme; il ne possède plus rien. Satan n'a plus de pouvoir, mais les disciples de Jésus ont maintenant pouvoir sur les démons (Lc 10, 17.19).

Jésus voit la chute de Satan (10, 18), mais Satan continue à être actif après cela (22, 3) et on voit Paul accomplir un exorcisme (Ac 16, 16-18) : pour Luc, Satan n'est pas complètement vaincu par les exorcismes de Jésus. Les exorcismes participent à sa défaite, mais Satan continue d'agir jusqu'à la fin des temps. La destruction de Satan s'achèvera au Jugement.

Date :

Choisir son camp — v. 23

L'accusation du v. 15, la réponse qui suit, et le combat raconté aux vv. 21-22 poussent à choisir son camp : **pour ou contre Jésus exorciste; pour « le fort », ou contre lui avec « le plus fort »**. Le v. 23 résume cette alternative en demandant expressément à chacun d'être avec ou contre Jésus.

Le monde est le théâtre du combat eschatologique entre le règne du Christ et le règne de Satan. Le combat se joue dans le cœur (microcosme), comme dans la Création (macrocosme). Il n'y a pas d'entre-deux, de neutralité, d'indécision ou de demi-engagement : la tiédeur correspondrait à une hostilité au Christ. Ce qui vaut

pour le Jésus historique vaut pour ses successeurs : il faut être avec les apôtres et la première Eglise, qui reprennent le flambeau du Christ.

Quelle que soit l'époque, c'est un choix radical qui implique tout l'être humain, car il s'agit de choisir en voyant Jésus luttant contre le mal et les démons. Ce choix motivé par la foi (la confiance en la parole du Christ) détermine l'orientation que l'homme donnera à sa vie et les engagements concrets qu'il prendra. C'est pourquoi Jésus emploie les termes « ***assembler*** » et « ***dissiper*** » : ce que chacun fait de sa vie est exprimé concrètement en termes de biens amassés ou gaspillés.

Date :

Sans choix, on peut aboutir au pire — v. 24-26

Ces versets, sur le retour de l'esprit impur, illustrent l'exigence de Jésus : seul un choix radical pour lui nous met à l'abri d'une offensive plus grave de l'esprit du mal. « ***Je vais retourner dans ma maison, celle dont je suis sorti*** ». Comment mieux exprimer l'état de sujétion et d'emprise dans lequel le démon veut maintenir l'homme qui lui a échappé ? Ces versets ne sont pas seulement un complément à tout ce qui vient d'être dit. Ils sont comme un raisonnement *a posteriori* qui vient expliciter la gravité du choix que nous avons à faire. Même si l'exorcisme permet de *balayer et d'orner la maison*, celui-ci ne peut produire son fruit qu'avec l'aide du combat spirituel de la personne qui a été libérée. Elle doit choisir chaque jour Jésus et se placer ***en lui*** pour être protégée de nouvelles offensives destinées à détruire la libération accomplie. La situation serait alors catastrophique, **pire**. Quel avertissement !

Date :

Jésus ouvre le chemin de l'espérance

Dans ce récit, Jésus est mis en accusation : son pouvoir miraculeux lui viendrait de Béelzéboul, prince des démons. Jésus démontre par plusieurs arguments que son pouvoir ne peut venir que de Dieu, et que ses miracles de guérison sont les signes concrets de la présence effective du règne de Dieu. Mais la reconnaissance de ce règne n'est possible qu'après la déconstruction d'un autre regard sur le monde, totalement **désespéré**.

En effet, la parole des opposants à Jésus révèle la vision d'un monde sans Dieu, où seul le Diable règne et agit. Si un homme est malade ou infirme, c'est à cause de la présence d'un démon; si cet homme guérit, c'est par la puissance de Béelzéboul, chef des démons. Quoi qu'il arrive, c'est toujours Béelzéboul qui est responsable de la situation; il déplace ses démons d'un être à l'autre, les installe, les retire, sans que

Dieu n'intervienne jamais. La puissance de Dieu n'a plus de prise sur les hommes et ne les délivre jamais.

C'est cette idée désespérante et blasphématoire que Jésus vient renverser. A la toute-puissance maléfique de Béelzéboul, il oppose la toute-puissance bienfaisante de Dieu, et s'en donne lui-même comme l'instrument. Soudain, un trait d'union entre le ciel et la terre est posé, c'est « *le doigt de Dieu* » qui vient relier les deux espaces. Jésus expulse le Diable et ses esprits, et rend présent l'amour agissant de Dieu.

Ceci est révélé à l'occasion de l'expulsion d'un démon provoquant le mutisme. Ce n'est peut-être pas un hasard. D'autres infirmités déshumanisent l'homme, mais il s'agit ici de la privation de la parole, dont on sait la puissance symbolique dans la Bible : Dieu parle à l'homme et l'homme lui répond. Le retour de la parole après l'expulsion du démon peut être lu comme le rétablissement d'une communication possible entre l'homme et Dieu.

Date :

V. LA TRANSMISSION DU POUVOIR DE JÉSUS — Lc 9-10

Voici trois textes qui exposent la problématique de ***l'utilisation du pouvoir thaumaturgique de Jésus par d'autres personnes que lui.*** *Lc 9, 1-6.10-11 est un récit où Jésus établit les Douze afin qu'ils soignent, exorcisent et proclament le Royaume de Dieu. Ce récit trouve un prolongement en Lc 10, 1-20, où Jésus envoie soixante-dix (ou 72) disciples (distincts des Douze) pour soigner les malades et annoncer l'approche du Royaume de Dieu. Entre ces deux récits d'institution, on trouve un bref dialogue entre Jésus et Jean, où ce dernier mentionne l'existence d'un exorciste qui utilise le nom de Jésus pour sa pratique, tout en ne faisant pas partie du groupe des disciples « qui suivent » (Lc 9, 49-50).*

1. L'envoi en mission des Douze — Lc 9, 1-6. 10-11

L'envoi en mission des Douze est une initiative prise par Jésus. On ignore si les apôtres partent seuls ou en groupe. Pour exécuter la mission confiée, les Douze ont besoin d'un **don** spécifique de Jésus. **Il donne** aux Douze « ***puissance et autorité*** ». Leur champ d'action est sur « *tous les démons* » et pour « *guérir les maladies* ». Aucune pathologie n'est supposée pouvoir se soustraire à cette puissance.

Jésus a reçu de Dieu autorité et pouvoir et il est en mesure de les partager. Les Douze seront porteurs de la propre puissance de Jésus. Luc a soin de préciser méticuleusement que les attributs de Jésus, qui lui ont permis d'accomplir son ministère, sont transmis aux disciples après lui, **par Jésus lui-même de son vivant**, et ne sont pas une prétention de l'Eglise post-pascale.

Jésus possède l'autorité qui délivre la puissance, si bien que Luc ne juge pas utile de préciser par quel moyen la puissance est transférée aux Douze. Une parole semble suffire (Ac 1, 2 parlera d'*« ordres donnés »*). Ainsi, pas de rite d'initiation, pas d'incantation, pas de geste d'intronisation. Jésus n'est pas un mystagogue, ni un magicien. **Sa passation de pouvoir est dépouillée de rituel**. C'est l'Eglise primitive qui ressentira le besoin d'introduire le rite d'imposition des mains pour confirmer une mission ou un ministère attribué (lisez Ac 6, 6; 8, 17; 13, 3 ; 19, 6).

Au v. 2, les Douze reçoivent un ordre fondamental : ***« proclamer le Royaume de Dieu »***. Il trouvera un prolongement au v. 6 avec l'expression *« annonçant la Bonne Nouvelle »*. Le contenu exact de ce message n'est pas précisé, mais l'évangéliste a placé la proposition *« proclamer le Royaume de Dieu »* entre *« pour soigner les maladies »* et *« et guérir les malades »*. Au v. 6 : *« annonçant la Bonne Nouvelle et soignant partout »*; au v. 11 b: *« il leur parlait du, Royaume de Dieu. Et il guérit ceux qui avaient besoin de soins. »* On voit l'importance de cette association comme expression du message du Christ. Une pastorale à réfléchir !

Date :

N'emportez rien pour la route

Le contenu de l'œuvre à accomplir est suivi de **consignes sur l'équipement**, l'hébergement et l'accueil des missionnaires (vv. 3-5). **L'équipement est marqué par le dépouillement** : la parole de Jésus fait la liste de tout ce qui ne doit pas être pris, sur la base de l'ordre *« n'emportez rien pour la route »*. Si bien que le missionnaire part les mains vides et dépend entièrement de l'hospitalité reçue. Cela explique la dure condamnation du v. 5.

La puissance donnée par Jésus contraste particulièrement avec la précarité et la pauvreté matérielle du missionnaire. Le grand pouvoir est contrebalancé par une fragilité extrême, une possibilité de non-écoute et de rejet, qui empêche les disciples de faire des rêves de toute-puissance, d'enrichissement, d'installation, de création de partis. Les indications des vv. 3-5 montrent que la pauvreté et l'opposition sont des éléments importants de la vie de ceux qui suivent Jésus.

Au v. 10, les apôtres reviennent vers Jésus et lui racontent ce qu'ils ont fait. L'attention revient au final sur Jésus. Une importance particulière est donnée à **la guérison** dans ce récit d'envoi. Jésus, sous la plume de Luc souhaite montrer que la venue du Royaume n'est pas qu'une affaire de paroles, mais qu'elle s'expérimente concrètement **dans des corps humains délivrés et restaurés**.

Date :

2. L'exorciste indépendant — Lc 9, 49-50

Luc va raconter un second récit d'envoi en mission, au ch. 10. Mais avant cela, il glisse un petit dialogue entre Jésus et l'apôtre Jean, au sujet d'un homme qui possède aussi la faculté de guérir au nom de Jésus (9, 49-50).

Tandis que Jésus a été le seul à « utiliser » la puissance de Dieu pour guérir — et que les disciples ont échoué à faire de même (v. 40) —, un inconnu se sert du nom de Jésus pour expulser des démons (v. 49). La question du statut de cette personne est posée en termes de hiérarchie (v. 49) qui détermine sa légitimité à agir.

Jean - quoique seul à parler - implique les autres disciples dans ses propos (usage du « *nous* ») : ce peut être quelques disciples, les Douze, ou même davantage. Il y a une responsabilité collective. Son ton est affirmatif et péremptoire : il rapporte simplement à Jésus ce que le groupe a fait, sans douter du bien-fondé de leur action, et sans attendre de leçon de la part de Jésus.

L'exorciste est anonyme et est qualifié principalement par son extériorité au groupe des disciples. Pour Jean, il y a « *nous* », et il y a les autres. Le seul autre élément qui nous sera donné sur cet exorciste est le fait qu'il respecte suffisamment Jésus pour utiliser son nom comme puissance d'exorcisme. Il n'y a pas de détails sur sa façon de pratiquer les exorcismes et toute l'attention du texte est portée sur l'autorité du nom de Jésus.

> Le paradoxe qui apparaît est que l'exorciste se retrouve dans une situation proche de celle des disciples en Lc 9,1 (muni d'un pouvoir sur les démons, mais sans être institué par Jésus), mais que ce pouvoir est donné comme efficace, tandis qu'en 9,40, les disciples ont échoué à chasser le démon de l'épilepsie !

Date :

L'attitude positive de Jésus

A la remarque de Jean, Jésus répond d'abord par un ordre au pluriel, « ***n'empêchez pas*** »*, ce qui est cohérent avec le « *nous* » de Jean : l'ensemble des disciples est concerné. L'explication est tranchée: il y a ceux qui sont pour les disciples, et ceux qui sont contre. Il n'y a pas d'autre critère à retenir pour la validité de l'utilisation du nom de Jésus que d'être favorable ou opposé au mouvement initié par Jésus.

> Malgré leur échec récent (9, 40), les disciples cherchent encore à limiter l'usage du nom de Jésus à leur cercle, méconnaissant la puissance du Royaume. Jésus les invite à être ouverts aux plus petites marques de reconnaissance de leur cause, plutôt que de chercher à protéger leurs privilèges. Le pouvoir que Jésus a accordé aux disciples (9, 1) n'est pas restreint à eux

seuls. Jésus demande la tolérance envers ceux qui sont extérieurs au mouvement, quels qu'ils soient.

L'ordre de Jésus résout la question des œuvres missionnaires concurrentes. Jésus donne une réponse de principe; les modalités ne sont pas exposées; il suffit de laisser faire les autres œuvres chrétiennes. En fait, tous travaillent à la même cause, sans qu'il y ait de plus grand ou de moins grand. Ce qui passe pour de la concurrence peut être transformé en coopération. La grâce active n'appartient pas à un cercle déterminé ni à des ministères officiels, et la vraie grandeur du croyant n'est pas dans sa capacité à réaliser des prodiges.

* On peut rapprocher l'épisode de **Nb 11, 26-30**. On y voit Josué demander à Moïse d'empêcher Eldad et Médad de prophétiser par l'Esprit, car ces deux personnages n'étaient pas présents lors du don de l'Esprit aux soixante-dix anciens. Moïse n'obtempère pas, rabroue Josué, et souhaiterait même que la prophétie fût plus répandue chez les Hébreux !

Date :

L'exorcisme par le nom de Jésus

Si l'on en croit Luc, le nom de Jésus était considéré comme puissant par des personnes extérieures au mouvement chrétien dès l'époque du Jésus historique (Lc 9, 49) et du ministère de Paul (Ac 19, 13.17). On peut imaginer que dans une sphère géographique restreinte (de la Palestine à la province d'Asie), le nom de Jésus ait pu être rapidement accaparé par des professionnels de l'exorcisme, à l'affût de nouvelles déités efficaces. **Dans le christianisme patristique**, l'usage du nom de Jésus - par des disciples ou des étrangers - est attesté par plusieurs auteurs[26].

Si l'idée que pratiquer l'exorcisme avec le nom de Jésus fut validée par Jésus lui-même, cela amène une conclusion très importante : le nom de Jésus était utilisé de son vivant comme pouvoir pour exorciser. Luc met en avant l'autorité de Jésus sur les démons, par le moyen de son nom. Pour lui, cela prime sur la personne même de l'exorciste, comme cela apparaît par l'absence de précisions sur ce personnage.

Seul compte le bien que l'homme a fait, qui le fait considérer comme aussi digne que les disciples d'agir pour le Royaume (en chassant les puissances de Satan). De plus, alors qu'il y a conflit d'autorité entre l'exorciste et les disciples, Jésus condamne ses disciples ! **Que l'exorciste soit un magicien opportuniste, un professionnel rémunéré du rite, ou un sympathisant sincère du mouvement chrétien, voire un**

[26] Irénée (Contre les hérésies II, 32,4-5); Eusèbe (Hist. Eccl. V, 7,3); Justin (Dialogue avec Tryphon, 30) ; Origène (Contre Celse 1,6; 1,38). Le témoignage d'Origène, mort en 253, pourrait-il faire allusion à des pratiques du type de celle dénoncée en Ac 19,13 ? C'est possible, et on imagine que l'usage du nom de Jésus a pu se perpétuer parmi quelques professionnels de la magie. *« Le nom de Jésus était si puissant contre les démons, qu'il arrivait parfois que ce nom soit efficace même s'il était prononcé par des hommes mauvais »* (Origène, *Contre Celse*, 1, 6)

disciple autonome, n'est pas pris en compte (éléments qui contribueraient à établir la légitimité des personnes). L'utilisation du nom de Jésus le montre porteur direct du pouvoir divin. C'est un nouvel assaut contre les prétentions des disciples à constituer un cercle fermé de privilégiés. Le récit reconnaît l'efficacité des pouvoirs du Royaume de Dieu, en dehors des structures ecclésiales.

Cependant, des récits comme Ac 8, 18-24 et Ac 19, 13-17 laissent à penser que Luc s'oppose à une utilisation mécanique du nom de Jésus, par des personnes n'ayant aucune connaissance ou aucun respect du Christ. Les miracles d'Ac 3, 16 et Ac 9, 34 montrent que Luc est attaché à ce que le nom de Jésus soit utilisé à bon escient : en connaissance de cause et pour faire le bien.

Date :

Utiliser le nom de Jésus en magie ?

Lc 9, 49 pourrait passer pour de la magie, au sens où un homme utilise un nom (contenant une force) pour obtenir des résultats (ici, sans doute, d'ordre thérapeutique). D'autant plus qu'il ne fait pas partie du groupe des disciples qui suivent Jésus : on ne sait pas qui il est, et aucun contrôle n'est exercé sur lui.

> En monde grec, un opprobre touche les personnes qui sont en marge de la cité et qui ne s'insèrent pas dans les cultes civiques. Les charismatiques itinérants sont à ce titre particulièrement visés. En Lc 9, 49-50, l'exorciste étranger est-il itinérant ? Ce n'est pas certain puisqu'il « *ne suit pas* ». Peut-être a-t-il été amené à croiser les disciples de Jésus, à un moment de sa vie. En monde romain, l'opprobre qui frappe les pratiques magiques est dû à une autre cause : selon qu'elles causent le bien ou le mal, qu'elles cherchent à guérir, soulager, etc. ou qu'elles causent l'envoûtement, la mort, le vol des biens. En langage moderne, on parlerait de magie blanche et de magie noire.

Si l'exorciste anonyme utilise avec succès le nom de Jésus, il est fondamental pour Luc d'affirmer qu'il est impossible de manipuler ce nom à des fins malveillantes, et que la force contenue dans son nom ne peut agir que pour la cause chrétienne (*« pour vous »*), dont l'un des buts est de faire *tomber Satan du ciel* (Lc 10, 17-19 corrèle clairement exorcismes et défaite de Satan). **Le nom de Jésus, ou le pouvoir de Jésus, peut être utilisé par des personnes qui n'appartiennent pas au mouvement chrétien, mais la finalité doit être bénéfique**. Luc le dira avec plus de clarté en Ac 19, 15-16, lorsque l'esprit mauvais répond à l'appel de l'incantation contenant le nom de Jésus, mais refuse d'obtempérer et se retourne contre les magiciens.

Date :

3. L'envoi en mission des 70 — Lc 10, 1-20

Luc cherche à insérer ce récit des soixante-dix[27] dans le cadre du voyage vers Jérusalem. Les disciples sont envoyés « *devant lui* », dans les lieux « *où lui-même devait aller* » (v. 1). Ces précisions donnent l'idée d'un parcours établi, suivi par les envoyés, puis par Jésus. Ce lien est d'autant plus artificiel que la suite du récit ne reprendra pas cette idée et que les lieux que Jésus visitera ne donneront aucun signe d'avoir été préparés par les disciples ! Pourquoi alors ce second récit d'envoi (le premier : 9, 1ss.), concernant des disciples qui ne sont pas clairement nommés et dont la mission ne débouche pas sur une action de Jésus ?

De même que Jésus rabroue Jean au sujet de la légitimité à agir en son nom, il valide ici la possibilité d'exorciser en son nom, pour d'autres que les Douze apôtres. Comme l'institution des soixante-dix anciens par Moïse, Luc souhaite le surgissement de nombreux missionnaires (la prière du v. 2 va dans ce sens).

Date :

Consignes pratiques — vv. 1-8

Les soixante-dix disciples sont envoyés par paires, ce qui s'explique sans doute par l'idée qu'il faut être deux pour témoigner[28]. Le v. 1 se veut une préparation du terrain dans le but d'accueillir ensuite Jésus. La difficulté est que la suite du récit ne souffle mot d'une venue du maître dans les trente-cinq villages. D'un point de vue narratif, Luc n'a aucune obligation de donner une suite à cette première mission, mais **on peut aussi lire ce blanc comme une préfiguration de la mission d'après Pentecôte**, Jésus lui-même ne venant qu'à la fin des temps (le v. 14 évoque la visite finale). Les disciples semblent partir les mains vides. Ce n'est qu'au v. 19 que Jésus déclarera leur avoir donné *le pouvoir* sur les démons et toutes les forces hostiles.

Soixante-dix ouvriers sont trop peu pour Luc qui destine le kérygme à tous les peuples de la terre. Refusant que la mission soit accaparée par un groupe institué, Jésus ordonne aux missionnaires de **s'adjoindre de nouveaux collaborateurs**, pour que le travail soit mené à bien. La réussite de la mission ne dépend pas seulement du zèle des disciples, car Jésus leur demande d'**utiliser la prière à Dieu qui est le Seigneur de la moisson**. Dieu garde la mainmise sur l'expansion de l'Evangile en suscitant de nouveaux ouvriers.

---

[27] Le problème de critique textuelle étant insoluble, car les manuscrits sont d'égale valeur, il faut alors considérer le sens symbolique, probablement les soixante-dix anciens assistant Moïse (Ex 24,1 ; Nb 11, 16-30 ; dont les soixante-dix disciples seraient des successeurs)

[28] Cette configuration est fréquente dans les Actes (8, 14; 13, 2-3; 14, 1; 15, 2.32.39-40; 17, 10.14; 19, 22).

Les missionnaires sont désignés comme **des agneaux menacés par des loups**. Luc calque le destin des missionnaires sur celui de Jésus, rejeté et persécuté. A partir du v. 4, on trouve des consignes sur l'équipement, la nourriture, l'accueil, l'hébergement, qui ressemblent à celles données aux Douze. On trouve en commun avec Lc 9, 3, **l'interdiction du sac et de l'argent**.

L'entrée dans les maisons (vv. 5-7) est marquée par le salut (les missionnaires amorcent la relation) et par le don de « ***la paix*** » à un « ***enfant de paix*** ». Ce n'est pas qu'une formule de politesse, mais il y a transmission d'un don quasiment palpable, comme l'exprime la formulation : la paix repose sur l'homme ou revient aux missionnaires. Il s'agit d'une force salvifique qui va, se dépose ou revient. En arrivant dans la maison, c'est le Royaume qui entre avec les missionnaires.

Le v. 7 décrit concrètement le séjour dans la maison, placé sous **le signe de la frugalité et de la retenue**. Les missionnaires ne reçoivent pas d'argent et ce qu'on leur offre leur tient lieu de « *salaire* ». La consigne de Lc 9, 4 était plus laconique, mais l'esprit en est le même.

Date :

Le Royaume de Dieu s'est approché — v. 9

C'est dans le cadre de ce bon accueil que les envoyés accomplissent **leur tâche : guérir les malades et annoncer que *le Royaume de Dieu s'est approché***. Il est indéniable que Jésus incarne la venue du Royaume, lors du ministère public (v. 13) et aussi lors du Jugement (v. 14). Le Royaume advient déjà avec le travail des 70. Le concept de « *Royaume qui s'approche* » contient donc une dimension passée (le ministère de Jésus et de ses premiers disciples), présente (la vie de l'Eglise) et future (l'attente du retour du Christ et de l'établissement définitif de son Royaume).

Les disciples ont reçu une autorité leur permettant de vaincre l'Ennemi (v. 19) en accomplissant des guérisons. **Les disciples révèlent le sens profond de ces guérisons : elles manifestent concrètement le Royaume**. Le Royaume advient par leurs actes et leur parole. Ce texte d'envoi insiste particulièrement sur l'œuvre des disciples : leur responsabilité, leur pratique missionnaire, leur pouvoir.

Date :

Le mauvais accueil et ses conséquences — vv. 10-16

Le v. 10 débute comme le v. 8 et envisage la possibilité opposée: le rejet des envoyés (plus que celui du message). Les envoyés proclament que le Royaume s'est approché, même à ceux qui ne veulent pas l'entendre. S'étant rendus en un lieu

public[29] (« *les places* ») où tous peuvent être témoins de ce qu'ils font, les envoyés repoussés répondent par un geste symbolique (ils essuient la poussière de leurs pieds, rite typiquement palestinien) et une parole insistante qui explicite le geste et répète le message initial (« *le Royaume de Dieu s'est approché* »). Que les habitants l'acceptent ou le refusent, Dieu fait son œuvre. Les Douze, puis les 70, préfigurent les difficultés de la mission paulinienne, telles qu'elles seront exposées dans les Actes.

Le v. 12 expose la conséquence du rejet des missionnaires, pour la ville des vv. 10-11. Luc se réfère à Sodome dont la destruction fut liée à son inhospitalité et à sa violence vis-à-vis des envoyés de Dieu (Gn 19). Comme la méchanceté de Sodome était citée en exemple pour les générations futures (Dt 29, 23 ; Is 1, 9; 13, 19; Jr 23, 14; Lm 4, 6), ainsi **les villes d'Israël refusant l'Evangile sont données en exemple par Jésus** (vv. 13-15). Les envoyés de Jésus sont placés au-dessus des anges envoyés à Sodome : le châtiment des villes qui les rejettent ainsi que l'Evangile sera plus lourd. Suit une lamentation (vv. 13-15) sur ces villes d'Israël, installées dans leur suffisance, qui ne savent pas reconnaître et accueillir le Royaume. Ces paroles insistent sur la responsabilité de tous ceux qui entendent le message évangélique.

Le v. 16 propose, en trois propositions une conclusion à la fois aux réactions des villes et à l'envoi des 70. Celui qui est envoyé doit être regardé comme l'envoyeur, et les disciples parlent au nom de Jésus et au nom de celui qui l'a envoyé. Jésus lui-même ne prêche pas de sa propre autorité (4, 14.42-43 ; 5, 17), mais selon la mission confiée.

Date :

Les démons mêmes nous sont soumis par ton nom — vv. 17-20

Les 70 reviennent déjà, tous en même temps, sans que leur action sur le terrain n'ait été racontée. L'unique parole des disciples est une exclamation de joie qui permet à Luc de résumer en un mot le succès de cette mission. De leur succès, les disciples ont retenu que « ***les démons mêmes nous sont soumis par ton nom*** ». Les guérisons sont exprimées uniquement en termes d'exorcismes.

> « ***Par ton nom*** » signifie en invoquant le nom de Jésus (moyen) et en vertu de sa puissance (cause). Le pouvoir associé à Jésus devient actif en prononçant son nom, fonctionnement qu'on retrouvera à plusieurs reprises dans les Actes. Les 70 ont aussi reçu une autorité qui leur permet de vaincre la puissance de l'Ennemi. Ce fait affirmé a des conséquences ecclésiologiques importantes : l'Eglise fondée par les missionnaires hérite du **droit d'user du nom de Jésus**, afin de mettre en action l'autorité et la puissance que détenait le Maître. Elle

[29] Les lieux publics de la ville sont utilisés par Luc de façon récurrente (Lc 7, 32; 13, 26; 14, 21 ;Ac 5,1 5; 16,1 9; 17, 17.19), comme lieux de débats et de proclamation.

n'est pas seulement enseignante, proclamatrice du kérygme de la Résurrection, mais aussi soignante et exorcisante.

Au v. 18, Jésus délivre une sentence mystérieuse: « ***Je contemplais Satan tombant du ciel comme un éclair.*** » Luc établit un contraste entre cette chute céleste et ***les noms des disciples écrits dans le ciel*** (vv. 18 et 20). Il faut donc comprendre la sentence comme une vision de Satan tombant du ciel, avec la force et la violence d'un éclair.

Il est clair que Satan continue à intervenir dans Lc-Ac, et sa défaite n'est donc, pour Luc, que partielle. Mais sa « *chute du ciel* » marque néanmoins un tournant dans l'histoire du salut : il continue à agir, mais avec un pouvoir diminué; et les disciples « *soumettent les démons* » et dominent « *toute la puissance de l'Ennemi* » par le nom de Jésus. Le croyant vit donc ici en tension entre un « *déjà accompli* » et un « *pas encore* ».

Les puissances du mal sont appelées « ***les serpents et les scorpions*** », qui renvoient à l'imaginaire du désert (Dt 8, 15; cf. aussi Ac 28, 3-5). Les puissances mauvaises sont désormais soumises à l'autorité de Jésus, et à celle de ceux qui sont envoyés par lui, et qui peuvent affronter le Mal dans ses diverses manifestations.

Enfin, Jésus exprime une réserve sur la nature de la joie ressentie par les disciples : non celle de dominer les démons, mais celle d'être choisis par Dieu. Plus que la puissance surnaturelle, la source profonde de la joie s'appuie sur la conviction d'être connu et protégé de Dieu. La domination sur les forces sataniques n'est pas en soi un gage d'avoir la vie, tandis qu'***être inscrits dans le ciel*** l'est.

Date :

CONCLUSION : L'AUTORITÉ VICTORIEUSE DE JÉSUS

Notre cheminement s'arrête là pour l'instant. Mais nous sommes en mesure de mettre en relief quelques aspects intéressants et essentiels que nous livrent ces passages de l'évangile de Luc. Ils peuvent rejoindre l'expérience du ministère de l'exorcisme vécu dans l'Église aujourd'hui.

L'existence du démon est admise comme réelle; aucune contestation n'est apparente sur ce point.

Jésus et son autorité sont au centre de ces récits, et non pas celle de Satan. Que ce soit à la synagogue, ou au pays de Gerasa, la simple présence de Jésus débusque l'ennemi présent.

Les exorcismes accomplis par Jésus sont sobres, l'évocation faite par Luc est brève, voire laconique. Rien de sensationnel. Luc exprime même que Jésus a la capacité de venir à bout en un instant d'une maladie chronique, incurable et cruelle, l'épilepsie (Lc 9) qui déshumanise totalement ceux qu'elle frappe.

Toutes les paroles des démons sont des **aveux d'impuissance qui soulignent la victoire de Jésus**. *« Jésus, fils du Dieu Très-Haut… je t'en supplie, ne me tourmente pas »* (Lc 8); *« Es-tu venu pour nous perdre ? » (Lc 4).* De l'aveu même du démon, Jésus vient libérer l'homme prisonnier de la mort.

Le ministère de Jésus contient un enjeu de grande ampleur : il ne s'agit pas moins que de **détrôner Satan**, l'expulser du monde avec ses démons, et instaurer le règne de Dieu.

Dans les controverses suscitées par ce ministère, Jésus affirme qu'il est « ***le plus fort*** » qui renverse le pouvoir de Satan par ses exorcismes, et qui lui arrache les hommes emprisonnés par son pouvoir. Satan a perdu toute force et toute arme; il ne possède plus rien. Satan n'a plus de pouvoir, mais les disciples de Jésus ont maintenant pouvoir sur les démons.

Luc a soin de préciser méticuleusement que les attributs de Jésus, qui lui ont permis d'accomplir son ministère, sont **transmis aux disciples après lui, par Jésus lui-même de son vivant**, et ne sont pas une prétention de l'Eglise post-pascale.

« ***N'empêchez pas !*** » Jésus rabroue Jean au sujet de la légitimité à agir en son nom. L'utilisation du *nom de Jésus* le montre porteur direct du pouvoir divin. **Jésus valide la possibilité d'exorciser en son nom, pour d'autres que les Douze apôtres**.

Jésus souhaite le surgissement de nombreux missionnaires équipés de cette puissance de libération, fidèles à une exigence de dépouillement, de frugalité et de retenue. Car **guérir les malades et annoncer que *le Royaume de Dieu s'est approché*** est l'essentiel.

C'est donc une belle moisson de convictions que nous livrent les évangiles sur **le ministère de Jésus exorciste**. Aucun doute n'est possible sur ces différents points quand on étudie ces passages de l'évangile, et on peut les placer sans se tromper au coeur d'une réflexion concernant une pastorale d'évangélisation renouvelée.

Date :

Jésus pharmacien
Musée allemand de la pharmacie, Heidelberg

ANNEXES

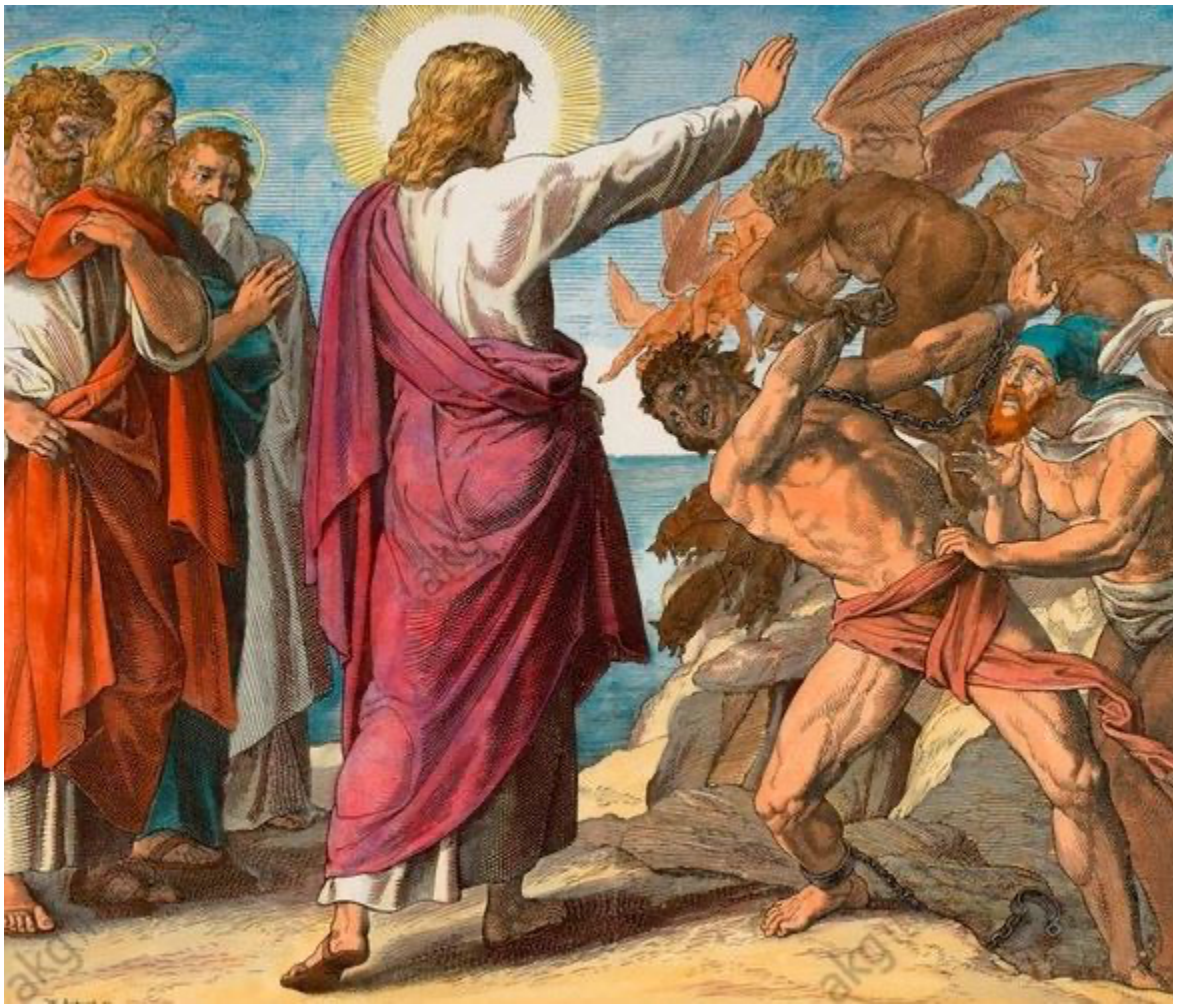

L'usage du nom de Jésus dans la suite de la mission

Nous venons de voir l'importance que revêtent, pour Luc, le « nom de Jésus» et son utilisation pour accomplir des guérisons et soumettre les démons (Lc 9, 1.6.49-50 ; 10, 1.9.17). Nous remarquons que les récits de Lc 9,1ss et Lc 10, 1ss présentent une utilisation autorisée du nom de Jésus, dans le cadre d'un ministère des disciples, tandis que Lc 9, 49-50 présentait une utilisation anarchique du nom. Mais dans les trois cas, elle est vue positivement comme une façon de faire avancer le Royaume. Cet aspect spécifique de la christologie lucanienne va être repris dans le livre des Actes, c'est-à-dire après le départ de Jésus, quand les disciples furent libres d'employer le pouvoir attaché au nom de leur maître, comme ils le jugeaient bon. **C'est dans les Actes que la théologie du Nom s'exprime le plus nettement.**

Cette puissance attachée au Nom provient de l'Ancien Testament, où du fait de sa sacralité, le Nom de Dieu est communiqué avec parcimonie (Gn 32, 30; Ex 6, 3) et utilisé avec prudence (Ex 20, 7). Luc construit un pont audacieux entre le nom de Dieu qui sauve (Ps 54, 3), et le nom de Jésus qui seul sauve (Ac 4, 12). Le Seigneur agit dans, et par le nom.

Dans les Actes, le Nom de Jésus permet guérisons et exorcismes (Ac 3, 6.16 ; 4, 7.10.30 ; 9, 34 ; 16, 18 ; 19, 13.17). Lors de la guérison d'un homme infirme des pieds (Ac 3,1-8), Pierre déclare: « ***Je ne possède ni argent ni or; mais ce que j'ai, je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth: lève-toi et marche !***» Une force de guérison est en la possession de l'apôtre, et il la met en œuvre comme il le désire. Ceci dit, il prononce la formule qui provoque la guérison immédiate : « ***au nom de Jésus-Christ de Nazareth*** ».

Dans le discours qui suit, Pierre explique ainsi la brusque guérison de l'homme: « C'est par ***la foi en son nom*** que ***son nom même*** a rendu fort cet homme que vous voyez et connaissez; c'est la foi en lui qui lui a donné ce complet rétablissement en présence de vous tous» (v. 16). Pierre a soin de préciser que cette guérison n'est pas imputable à son propre pouvoir, mais à celui de Dieu agissant à travers Jésus (3, 12-13).

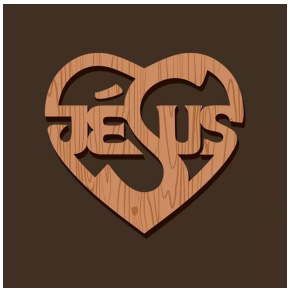

Au ch. 4, lors de la comparution de Pierre et Jean devant le Sanhédrin, les grands prêtres demandent aux accusés : « *Par quelle puissance ou* ***par quel nom*** *avez-vous fait cela?* » « *Puissance* » et « *nom* » sont mis côte à côte comme moyens de réaliser la guérison. Au v. 10, Pierre reprend exactement la formulation de 3, 6 : « ***au nom de Jésus-Christ de Nazareth*** », pour affirmer que là est la source du miracle.

Mais la prière (4, 24-31) qui fait suite à la libération des deux apôtres s'adresse à Dieu et éclaircit un possible malentendu: « Etends ta main, pour qu'il se produise des guérisons, des signes et des prodiges ***par le nom de ton saint serviteur Jésus*** ». La formulation rappelle les actes de Moïse au désert et replace le pouvoir contenu dans le nom de Jésus sous le contrôle de Dieu.

Au ch. 9, l'invocation du nom de Jésus est rappelée (Ac 9, 14-15.21), sans qu'il soit précisé s'il s'agit de l'enseignement de l'Evangile ou de l'utilisation thaumaturgique du nom. Mais en Ac 9, 32-35, il n'est plus besoin de dire qu'il s'agit du nom de Jésus; il suffit à **Pierre** de le prononcer : « *Enée, Jésus-Christ te guérit; lève-toi et toi-même arrange (ton lit)* ». On remarque le passage à un mode direct: ce n'est plus Pierre qui guérit « au nom de » (3, 6), mais Jésus-Christ qui guérit lui-même directement. **L'invocation de Pierre rend Jésus présent et agissant**, comme lors du ministère historique; nom et personne se confondent.

Le premier exorcisme des Actes est réalisé par **Paul** (Ac 16, 12-40). Il chasse d'une esclave un esprit de divination: « ***Je t'ordonne au nom de Jésus-Christ de sortir d'elle*** ». Le pouvoir du nom de Jésus s'applique donc aux démons, comme annoncé en Lc 9, 1 et 10, 17, mais remarquons que Paul, qui ne fait pas partie des Douze, ni des 70, peut en bénéficier, par sa foi en Jésus et la mission dont il est investi.

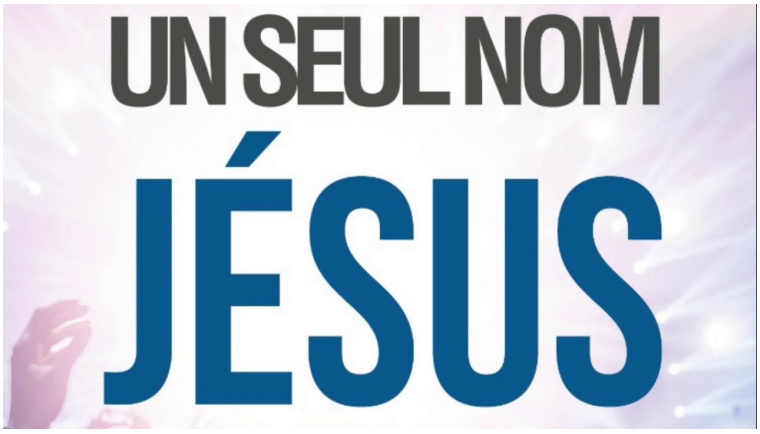

Les derniers emplois se trouvent dans **l'épisode des exorcistes d'Ephèse (19, 13-17)**, où des professionnels s'appliquent à utiliser le nom de Jésus, tout en ne faisant pas partie du mouvement chrétien. Ainsi, en 19,13, ils « *entreprirent de nommer sur ceux qui avaient des esprits mauvais le nom du Seigneur Jésus, en disant : Je vous adjure par Jésus, celui que Paul prêche* ». Ces personnages douteux échouent dans leur entreprise. La conclusion de la mésaventure des exorcistes d'Éphèse sera « *le nom du Seigneur Jésus fut exalté* » (v. 17). Comme son nom a été manipulé, c'est son nom qui en ressort grandi, et le nom signifie la personne qu'il désigne.

Le nom de Jésus a donc une grande importance dans les Actes. Il est mis en avant comme puissance servant à accomplir des guérisons et des exorcismes. Il est utilisé par les apôtres de la mission dans Lc, mais aussi par Paul, qui n'en faisait pas partie. Le nom de Jésus catalyse sa puissance, mais son usage n'est pas « mécanique ». Ce sont ceux qui ont la foi en Jésus qui peuvent l'utiliser efficacement et sans danger. Car ce nom réveille des puissances qui peuvent se retourner contre des exorcistes non chrétiens.

Il y a d'autres miracles dans les Actes, où les apôtres n'utilisent pas explicitement le nom de Jésus. Luc ne présente donc pas ce nom comme une formule qu'il faudrait obligatoirement prononcer pour obtenir un résultat, ce qui tirerait la mission apostolique dans le sens de la magie.

Date :

Le nom de Jésus, gloire des prédicateurs

« Le nom de Jésus est la gloire des prédicateurs, parce qu'il fait annoncer et entendre sa parole dans une gloire lumineuse. Comment crois-tu que se soit répandue dans le monde entier une clarté de foi si grande, si rapide et si fervente, sinon parce qu'on a prêché Jésus? N'est-ce pas par la clarté et la saveur de ce nom que Dieu nous a appelés à son admirable lumière? À ceux qui ont été illuminés et qui voient la lumière dans cette lumière, l'Apôtre peut bien dire: Autrefois, vous n'étiez que ténèbres; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes devenus lumière; vivez comme des fils de la lumière.

Par conséquent, il faut faire connaître ce nom pour qu'il brille, et ne pas le passer sous silence. Cependant, il ne doit pas être proclamé dans la prédication par un cœur impur ou une bouche souillée, mais il doit être conservé puis proclamé par un « vase choisi ». C'est pourquoi le Seigneur dit au sujet de saint Paul : Cet homme est le vase que j'ai choisi pour qu'il porte mon Nom auprès des nations païennes, auprès des rois et des fils d'Israël. Le vase que j'ai choisi, dit-il, est celui où se montre un liquide très doux et de grand prix, pour qu'on ait envie de boire parce qu'il brille et resplendit dans des vases de choix : afin qu'il porte mon nom, dit le Seigneur.

Lorsqu'on allume un feu pour nettoyer les champs, les buissons et les épines, sèches et stériles, se mettent à brûler, lorsque les ténèbres sont chassées par les rayons du soleil levant, les voleurs, les vagabonds nocturnes, les cambrioleurs vont se cacher. C'est ainsi que la prédication de saint Paul, comme un fracas de tonnerre, comme un incendie violent, comme le soleil à son aurore, faisait disparaître l'incroyance, dissipait l'erreur, mettait en lumière la vérité, à la manière dont la cire se liquéfie sous un feu intense.

En effet, il mettait partout le nom de Jésus: dans ses paroles, ses lettres, ses miracles et ses exemples. Il louait le nom de Jésus continuellement, il le chantait dans son action de grâce.

De plus, l'Apôtre portait ce nom auprès des rois, des nations païennes et des fils d'Israël, comme une lumière dont il illuminait les nations du monde, et partout il s'écriait: La nuit est bientôt finie, le jour est tout proche. Rejetons les activités des

ténèbres, revêtons-nous pour le combat de la lumière. Conduisons-nous honnêtement, comme on fait en plein jour. Il montrait à tous la lampe ardente, posée sur le lampadaire, annonçant en tout lieu Jésus, le crucifié.

Aussi l'Église, épouse du Christ, toujours appuyée sur son témoignage, exulte-t-elle en disant avec le Prophète: Mon Dieu, tu m'as instruit dès ma jeunesse, et je redirai tes merveilles jusqu'à présent, c'est-à-dire toujours. Le prophète y exhorte aussi en disant: Chantez le Seigneur en bénissant son nom, de jour en jour proclamez son salut, c'est-à-dire Jésus le Sauveur. »

De l'*Homélie sur le nom de Jésus-Christ*, de **saint Bernardin de Sienne**, Serm. 49, 2 (Opera omnia, 4, 505-506).

Écouter l'introït *In nomine Jesu* interprété par la Schola Bellarmina

Date :

St Bernardin de Sienne peint par le Greco

L'enfant de l'Évangile : épileptique ou possédé ?

Article en italien présent sur le [site de l'AIE, Association Internationale des Exorcistes]

Raphaël Sanzio, Giulio Romano,
Transfiguration de Jésus et délivrance du garçon possédé par le démon.

Dans ce célèbre tableau que l'on peut admirer aux Musées du Vatican, deux passages différents de l'Évangile sont réunis, dans la partie supérieure celui de la Transfiguration de Jésus et dans la partie inférieure celui de l'enfant possédé par le démon et libéré par Jésus.

Sur les pentes du Thabor, l'action est centrée sur la femme statufiée et agenouillée au premier plan. Au départ, Raphaël voulait y peindre la mère de l'enfant, mais c'est maintenant la Foi qui apparaît. C'est elle qui fait le lien entre le groupe d'apôtres et le père de l'enfant possédé.

De nombreuses traductions du passage de Matthieu 17, 14-21 rendent le terme σεληνιάζεται *(seleniazetai)*, qui signifie littéralement "lunatique", par le mot "épileptique". De même, certains biblistes, théologiens et prédicateurs, commentant le passage cité ou le parallèle des synoptiques Marc et Luc, affirment, un peu hâtivement, que le jeune homme souffrait d'épilepsie. Il nous semble donc opportun de nous arrêter sur l'épisode en question, afin d'offrir une lecture non superficielle de la donnée révélée, qui ne peut être ni pliée ni, pire encore, falsifiée pour répondre aux préjugés d'une mentalité qui n'a que la prétention d'être scientifique. Rapportons d'abord le récit donné par les évangiles synoptiques.

Le texte est à lire en trois versions différentes : Matthieu 17, 14-21 ; Marc 9, 14-29 ; et Luc 9, 37-43

Dans les Évangiles, certaines délivrances de l'action extraordinaire du démon sont également appelées guérisons. Cependant, les exorcismes de Jésus sont toujours distingués des guérisons ; dans les Évangiles, les situations qui suivent les exorcismes de Jésus et qui déterminent la libération des corps du démon sont parfois appelées des guérisons. En effet, la délivrance de la possession démoniaque peut également être considérée comme une guérison physique, car la personne ne souffre plus des maux qui l'oppressaient, c'est-à-dire qui étaient dus à la possession. En ce qui concerne le garçon que les apôtres n'avaient pas réussi à libérer, Marc 9, 26 dit seulement que le démon *« cria, le secoua fortement et sortit »* ; dans Matthieu 17, 18, par contre, il est dit : *« Jésus lui adressa une parole menaçante, et le démon sortit de lui ; dès ce moment, le garçon fut guéri »*. Matthieu définit donc la guérison comme ce qu'il reconnaît clairement comme une délivrance de la possession démoniaque.

L'Évangile de Marc nous apprend également que le jeune homme était muet et sourd, parce qu'il était possédé par un esprit mauvais qui le rendait muet et sourd : les symptômes décrits au début sont ceux que l'on attribuait aux sujets lunatiques à l'époque de Jésus[30], mais l'Évangile nous dit aussi, et avec certitude, que le garçon était possédé, parce que Jésus ne s'est pas tourné vers lui, mais vers le démon et, par un ordre impératif, l'a chassé de l'enfant. Matthieu lui-même, qui a été le témoin direct de cet épisode, affirme que Jésus a procédé à un exorcisme, qui a été suivi d'une guérison : en effet, l'évangéliste utilise le mot "guéri" pour indiquer le rétablissement de la santé physique, suite à la délivrance du démon. Matthieu rapporte également le dialogue qui se déroule peu après, à l'arrière-plan, entre Jésus et les Apôtres. Devant l'évidence que Jésus a d'abord procédé non pas à une guérison, mais à un exorcisme, ils ne disent pas : *"Pourquoi n'avons-nous pas réussi à le guérir ?"*, mais : *"Pourquoi n'avons-nous pas réussi à le chasser*[31] *?"*.

---

[30] En ce qui concerne le terme "épileptique", il faut savoir qu'il n'apparaît pas dans le Nouveau Testament. Le texte grec de l'Évangile utilise le verbe *seleniazetai* qui signifie *"il est lunatique"*. La version Vulgate de la Bible traduit littéralement *"lunaticus est"*. La traduction œcuménique de la Bible traduit littéralement *"lunatique"*. Dans l'Antiquité, on croyait que les crises d'épilepsie étaient liées aux phases de la lune. C'est pourquoi les symptômes décrits dans le récit évangélique ont été attribués à la maladie que nous appelons aujourd'hui "épilepsie". C'est la raison pour laquelle plusieurs traductions, dont la Bible CEI, ont adopté le mot épileptique, qui renvoie toutefois à une interprétation erronée aujourd'hui de l'état de l'enfant dans l'Évangile.

[31] Un autre épisode de l'Évangile, dans lequel la guérison est définie comme une délivrance du démon, est celui de la fille de la Cananéenne. Marc dit explicitement : *"Une femme dont la fille était possédée par un esprit impur, dès qu'elle entendit parler de lui, alla se jeter à ses pieds. Cette femme parlait grec et était d'origine syro-phénicienne. Elle le supplia de chasser le démon de sa fille"* (Mc 7, 25-26). Jésus loue la foi de la femme, et le récit de Marc se termine ainsi : *"Alors il [Jésus] lui dit : 'Grâce à ta parole, le démon est sorti de ta fille'. De retour dans sa maison, elle trouva l'enfant couchée sur son lit et le démon était parti"* (Mc 7, 29-30). Matthieu, décrivant le même épisode, conclut par cette expression : *"Jésus lui répondit : Femme, ta foi est vraiment grande ! Qu'il te soit fait ce que tu veux. Et à l'instant même, sa fille fut guérie"* (Mt 15,28). L'expression "guérie", dans ce cas, se réfère à une délivrance du démon, car Matthieu avait déjà rapporté les paroles de la Cananéenne : *"Aie pitié de moi, Seigneur, Fils de David ! Ma fille est très tourmentée par un démon"* (Mt 15,21).

Jésus a donc proclamé le Royaume de Dieu, guéri les malades de la maladie et libéré les possédés du démon. Pour comprendre dans les évangiles la différence entre la guérison d'une maladie et la délivrance d'une possession diabolique, il faut observer attentivement l'attitude de Jésus devant un malade et l'attitude de Jésus devant une personne réellement victime d'une possession diabolique.

Lorsque Jésus rencontre un malade, il établit une relation immédiate avec lui et le guérit. Les paroles que Jésus prononce dans ces circonstances soulignent tantôt l'importance de la foi en Lui pour obtenir la guérison[32], tantôt ce sont des ordres adressés au malade pour qu'il fasse quelque chose[33], tantôt ce sont des expressions par lesquelles il déclare sa volonté[34]. Si, en revanche, il rencontre une personne possédée dans son corps par le démon, Jésus se tourne résolument vers un autre - distinct de la personne elle-même - et lui ordonne, par un commandement impératif, de quitter ce corps et de ne plus jamais tourmenter cette créature[35].

Dans les évangiles, cependant, la distinction entre la condition de simple maladie et celle de possession diabolique est indiquée non seulement par l'attitude différente que Jésus adopte à l'égard des personnes affligées, mais aussi par le comportement que les personnes souffrantes elles-mêmes ont à son égard. Contrairement aux simples malades qui cherchent Jésus et le supplient de les guérir[36], lorsque le Christ s'approche d'une personne possédée par le démon dans son propre corps, le démon, se manifestant à travers la personne, réagit de manière échevelée, en criant, en agitant la personne, en montrant de la répulsion et une profonde aversion envers Jésus, par qui il craint d'être vaincu[37]. Alors que dans le cas des miracles par lesquels Jésus guérit de maladies invalidantes, outre le recouvrement immédiat de la santé, la réaction de la personne guérie rapportée dans les Évangiles est souvent une réaction d'exultation et de joie[38], dans le cas des possédés, lorsque le démon est vaincu par la puissance du Christ, les Évangélistes notent que le corps de la personne victime du malin

---

[32] Cf. Mt 9, 22 ; Mc 5, 34 ; Lc 8, 48.

[33] *" Lève-toi, prends ton lit et va dans ta maison "* Mt 9, 6 ; Mc 2, 11 ; Lc 5, 24 ; *" Allez vous présenter aux prêtres "* Lc 17, 14 ; *" Lève-toi, prends ton lit et marche "* Jn 5, 8 ; *" Va te laver à la piscine de Siloé "* Jn 9, 7.

[34] *"Je veux, sois guéri"* Mt 8, 3 ; Mc 1, 41 ; Lc 5, 13.

[35] *"Tais-toi, sors de cet homme"* Mt 1, 25 ; Lc 4, 35 ; *"Sors, esprit impur, de cet homme !* Mc 5, 8 ; *" Esprit muet et sourd, je te l'ordonne, sors de lui et n'y rentre plus "* Mc 9, 25.

[36] *"Un lépreux vint trouver Jésus. Il le suppliait à genoux et lui disait : "Si tu le veux, tu peux me purifier !" Il eut pitié de lui, l'étendit sur la table et lui dit : "Si tu le veux, tu peux me purifier ! Il eut pitié de lui, étendit la main, le toucha et lui dit : "Je le veux, sois purifié". Aussitôt la lèpre disparut de lui et il fut purifié "* Mc 1, 40-42 ; *" Car il avait guéri beaucoup de gens, de sorte que tous ceux qui avaient quelque maladie venaient à lui pour le toucher "*. Mc 3, 10 ; cf. aussi Mc 2, 10-12 ; 3, 4-6 ; 5, 25-34 ; 6, 53-56.

[37] *" Assez ! Que veux-tu de nous, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous ruiner ? "* Lc 4,34 (cf. aussi Mc 1,24) ; *" Qu'avons-nous de commun avec toi, Fils de Dieu ? Es-tu venu ici avant l'heure pour nous tourmenter ?* Mt 8, 29 (cf. aussi Lc 8, 28).

[38] Par exemple, cf. Lc 5, 15 ; 17, 15-16 ; 18, 43.

tombe à terre, prostré[39]. Ainsi, de ce que rapportent les évangélistes, il ressort une différence significative de comportement entre une personne réellement possédée par le démon et une personne atteinte d'une maladie naturelle, différence qui se spécifie comme une éclipse de la conscience[40] de la personne possédée et la substitution à celle-ci d'une intelligence et d'une volonté étrangères, qui assument le contrôle et la direction de son corps. La personne ne reprend pleinement conscience d'elle-même que lorsque Jésus l'a libérée.

Il n'est pas inutile de noter que la délivrance du démon opérée par Jésus au cours de son ministère public sur des personnes possédées par le malin est parfois désignée par les évangélistes sous le terme de "guérison". Cela s'explique par le fait qu'une fois l'esprit mauvais chassé, les douleurs physiques dont souffre la personne possédée sont également guéries, comme dans le cas de l'homme qui était muet et qui s'est remis à parler[41], ou du garçon à qui le démon donnait des convulsions, le jetant souvent dans l'eau et le feu[42], et qui, une fois libéré du démon, a également été libéré des convulsions dont il souffrait[43]. Il s'agit de circonstances que de nombreux exorcistes connaissent encore aujourd'hui dans l'exercice de leur ministère, de sorte que la disparition des conséquences physiques causées par la possession diabolique justifie l'utilisation du terme "guérison" pour la libération de situations de souffrance dues non pas à une maladie d'origine naturelle, mais à une action préternaturelle du démon.

Dans l'épisode du possédé de la synagogue de Capharnaüm, Jésus n'a pas dit : "Tais-toi", mais, avec un ordre impératif, il a dit : *"Tais-toi et sors de cet homme"* (Mc 1,25). Lorsqu'il se trouva devant le possédé qui errait parmi les tombeaux, criant et se jetant des pierres, Jésus ne lui parla pas, mais s'adressa directement à quelqu'un d'autre, qui avait réduit cet homme à une telle condition misérable, et avec un ordre impératif, s'exclama : *"Sors, esprit impur de cet homme !"* (Mc 5,8[44]).

---

[39] *"Le diable le jeta par terre au milieu du peuple, sortit de lui et ne lui fit aucun mal"*. Lc 4, 35 : *" Il sortit en criant et en le secouant fortement. Et l'enfant devint comme mort, de sorte que beaucoup disaient : "Il est mort""*. Mc 9,26.

[40] Au sens de la conscience qui permet au sujet de percevoir ce qui se passe en lui et dans ses relations avec le monde extérieur, en gardant le contrôle (et la responsabilité) de ses propres actions.

[41] Cf. Mt 9, 32-33.

[42] Cf. Mt 17, 15-16.

[43] Association internationale des exorcistes, *Lignes directrices pour le ministère de l'exorcisme*, Editions Messaggero Padua, 2019, pp. 16-17.

[44] Esprit impur : l'adjectif impur ou impur ne doit pas être compris dans un sens physique ni même dans un sens juridique en référence aux lois de pureté de l'Ancien Testament, mais dans un sens moral, comme une qualité de l'âme dominée par une volonté décisive de faire le mal. C'est précisément ce mal qui, selon l'enseignement du Christ, *"souille l'homme et le rend vraiment "impur"* (cf. Mc 7,15.20-23). Dans ce cas, il s'agit donc d'un véritable esprit du mal, c'est-à-dire du diable.

Lorsqu'on lui amène l'enfant que les disciples n'ont pas réussi à libérer, au point que son père vient le supplier de le libérer, Jésus ne dit pas à l'enfant : "Sois guéri et va en paix", mais : *"Esprit muet et sourd, je te l'ordonne, sors de lui et ne reviens plus !"* (Mc 9,25). Par ces paroles, Jésus nous révèle clairement que ce garçon était possédé par une présence démoniaque qui lui bloquait la parole et l'ouïe. Une autre preuve que le garçon était possédé est qu'il a commencé à avoir une terrible crise dès qu'il a été amené devant Jésus. Nous lisons en effet dans l'Évangile de Marc 9, 20 : *"À la vue de Jésus, l'esprit secoua aussitôt l'enfant de convulsions ; il tomba par terre et se roula en écumant. Ce garçon, en plus d'être muet, était sourd ; il ne pouvait donc pas savoir qui était Jésus ; pourtant, dès qu'il l'a vu, il a eu une réaction violente. L'évangéliste met en relation la vision de Jésus avec cette réaction soudaine de l'enfant pour affirmer, comme dans d'autres passages de l'Évangile où sont décrits des exorcismes, que la réaction n'est pas à attribuer à la personne souffrante, mais au démon qui, incapable de résister à la présence et à la parole de Jésus, ne pouvait plus se cacher. Il est donc évident que le garçon défini artificiellement comme épileptique par certains commentateurs et théologiens contemporains, avec une interprétation très subjective, n'était pas réellement épileptique. L'Évangile nous révèle avec certitude que ce garçon était possédé par le diable. Jésus, en effet, ne s'est pas comporté comme s'il avait devant lui un garçon simplement malade, mais un garçon possédé ; il ne s'est donc pas adressé au garçon, mais au démon et, par un ordre impératif, il l'a chassé en disant : "Esprit muet et sourd, je te l'ordonne, sors de lui et ne reviens pas à lui !"* (Mc 9,25).

À ceux qui nient l'historicité de cet épisode, ou qui prétendent qu'en réalité Jésus a seulement guéri l'enfant de l'épilepsie, mais qu'il n'a chassé aucun démon, il faut souligner la faiblesse de leur position. Il faut leur faire comprendre qu'ils raisonnent avec la pensée d'autres exégètes (dont les affirmations sont discutables) et non avec la raison éclairée par la foi. De plus, dans le cas d'un exorciste, c'est l'expérience elle-même qui lui dit que le fait évangélique est historique, car il l'expérimente quotidiennement dans l'exercice de son ministère. De plus, l'exégèse peut également le lui démontrer. C'est d'abord la structure même du texte qui atteste que le fait s'est réellement produit et qu'il n'est pas une élaboration théologique ou narrative de celui qui a écrit l'Évangile. Celui qui veut prouver que le fait ne s'est pas réellement produit, sur quelle base peut-il le prouver ?

En ce qui concerne les caractéristiques de la crise du garçon, nous pourrions demander à un médecin : « Existe-t-il une épilepsie qui se produit lorsque le malade rencontre quelqu'un ou voit quelque chose de particulier ? » Il répondrait que parmi les facteurs qui peuvent déclencher une crise d'épilepsie, il n'y a jamais de rencontre avec une personne. Au contraire, ce garçon a commencé à avoir une crise terrible dès qu'il a été amené devant Jésus. Ce n'est pourtant pas le comportement des épileptiques. En fait, l'évangéliste veut raconter un exorcisme et pas autre chose. Les exorcistes se sont retrouvés plusieurs fois à vivre personnellement le même épisode évangélique : des personnes cliniquement saines qui manifestaient la crise, avec les signes typiques de la possession diabolique, dès qu'on les amenait devant eux.

Nous ne nous trouvons pas non plus, comme certains le prétendent, devant une véritable épilepsie causée par une action extraordinaire du malin, mais - nous le répétons - devant une véritable possession diabolique qui, après l'expulsion du démon, a été suivie également de la "guérison" des répercussions physiques que le démon avait causées sur le corps du garçon et que certains exégètes modernes, n'ayant jamais été témoins de véritables cas de possession, ont attribuée à tort à la maladie que nous appelons aujourd'hui l'épilepsie.

Certains exorcistes ont d'ailleurs été témoins de l'apparition de crises d'épilepsie chez certaines personnes et peuvent affirmer que ce qui se passe à ce moment-là n'a rien à voir avec les manifestations convulsives et autres phénomènes qui se produisent au cours d'une possession diabolique.

Certes, tous les maux physiques guéris par Jésus ne sont pas la conséquence d'une possession diabolique, et dans ce cas, nous avons déjà vu que le comportement de Jésus et de la personne est tout à fait différent. Et puis le Christ, qui a le pouvoir de guérir et qui aurait pu en faire usage s'il s'était agi d'une maladie, a explicitement eu recours à l'exorcisme : *"Esprit muet et sourd, je te l'ordonne, sors de lui et ne reviens plus vers lui"* (Mc 9,25). S'il s'agissait d'une pathologie, comme le pensent certains biblistes, on ne comprendrait pas qu'il ait ordonné au diable de sortir de ce garçon. On ne peut pas non plus penser que Jésus s'est trompé dans son diagnostic, confondant ce qui aurait été une maladie naturelle avec une possession diabolique. Sa divinité serait compromise.

D'ailleurs, si l'on consulte les Pères de l'Église lorsqu'ils commentent cet épisode de l'Évangile, on ne trouve aucun d'entre eux qui ne soit pas unanime pour attribuer l'état de ce garçon à une possession démoniaque. Et, comme nous le savons, lorsque la convergence des Pères de l'Église est unanime, elle devient la norme de la foi.

Enfin, en considérant les détails de cet épisode, décrit aussi bien dans Matthieu que dans Marc et Luc, à la lumière des progrès dans la connaissance des symptômes de l'épilepsie, tout médecin expert dans cette maladie, ne peut que reconnaître en toute honnêteté que le tableau présenté dans les Évangiles ne correspond pas aux données certaines dont nous disposons sur les manifestations de cette pathologie[45], et qu'elles ne peuvent en aucune manière être vérifiées par la manière dont elles sont décrites dans les Évangiles, en particulier au moment où Jésus intervient sur les lieux.

---

[45] Par exemple, on nous dit aussi clairement que le diable a jeté le garçon dans l'eau et dans le feu (cf. Mc 9, 22). Les épileptiques ne cherchent pas de l'eau pour se noyer ou du feu pour s'enflammer.

Collection Petite École Biblique

Chaque jour, j'étudie la Bible !

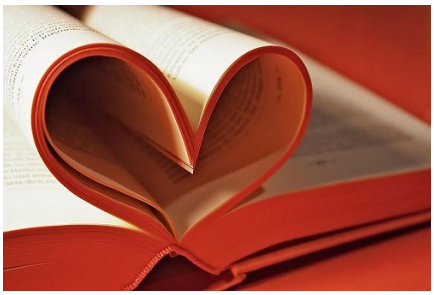

D'autres livrets électroniques
sur le site

petiteecolebiblique.fr

aux formats .pdf & .e-pub
pour ordinateurs, liseuses, tablettes, smartphones

ISBN 978-2-900714-92-8